

Envoyé en préfecture le 27/09/2017

Recu en préfecture le 27/09/2017

Affiché le

SLO

ID : 033-24936-03-20170927-170926-2RA2016-DE



2016

RAPPORT D'ACTIVITÉS



L'AVENIR SE CULTIVE ENSEMBLE

**LATITUDE
NORD GIRONDE**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

MOT DU PRESIDENT



« Je remercie les
vice-présidents pour leur
engagement et les
membres de toutes les
commissions qui ont
œuvré afin que les projets
prennent forme. »

L'année 2016 a encore été une année de travail et de réalisations :

Les bâtiments de l'AMSAD sont sortis de terre, les abords des gares de Saint Yzan de Soudiac et de Cagnac ont été rénovés, le CHAI 2.0 a été inauguré à Marsas.

Les travaux de la commission pour la mise en œuvre d'un service technique commun se sont poursuivis. Celui-ci devait voir le jour pour six de nos communes au 1er janvier 2018.

Les fonds de concours attribués aux communes permettent à celles-ci d'alléger leurs charges d'investissement.

Pierre ROQUES



SOMMAIRE

01	INSTANCES COMMUNAUTAIRES	5
02	ACTIVITE ADMINISTRATIVE	10
03	MOYENS GENERAUX	12
04	FINANCES	14
05	RESSOURCES HUMAINES	23
06	COMMUNICATION	25
07	PROJETS et SERVICES	27
	Focus sur 2016	28
	Administration Générale	34
	Aménagement de l'Espace, Urbanisme	35
	Environnement, Développement Durable	37
	Développement économique	38
	Services Techniques, Voirie, Assainissement non collectif	39
	Tourisme	41
	Culture	43
	Enfance Jeunesse Sports	45

INTRODUCTION

Le Présent rapport d'activités est établi en conformité avec l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales. Celui-ci est rédigé comme suit :

« Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou la demande de ce dernier.

Les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale. »

Ce rapport a été élaboré en coordination et collaboration avec l'ensemble des services communautaires.

01 INSTANCES COMMUNAUTAIRES



33

**Conseillers
Communautaires
représentant les 16
communes du territoire**



21

**Membres du Bureau
Incluant les maires et
les Vice-Présidents**



35

**Elus communaux
intervenant dans les
commissions de travail de
la communauté de
communes**



LES DELEGUES COMMUNAUTAIRES au 31 décembre 2016

Le Bureau



Pierre ROQUES

Président

Maire de Saint Yzan de Soudiac

► **Les Vice-Présidents** sont chargés de mettre en œuvre les projets et de piloter la gestion des services communautaires dans des domaines de compétences spécifiques.



**Jean-Luc
DESPERIEZ**

Maire de Cubnezais
1er vice-président

Aménagement de
l'Espace,
SCOT,
Urbanisme



**Brigitte
MISIAK**

Maire de Marsas
2ème vice-président

Développement
Economique



**Alain
RENARD**

Maire de Saint
Savin
3ème vice-président

Environnement
Développement
durable



**Odile
DUHARD**

Saint Mariens
4ème vice-présidente

Communication



**Eric
HAPPERT**

Cézac
6ème vice-président

Gestion des structures
petite enfance
Projets petite
enfance/enfance



**Jean-Pierre
DOMENS**

Maire de Saint
Vivien de Blaye
7ème vice-président

Elaboration et suivi
du budget
Prospectives
financières
Patrimoine
équipements



**Pascale
DUPUY**

Laruscade
8ème vice-présidente

Revitalisation du
commerce dans les
bourgs



**Jean-François
JOYE**

Maire de Donnezac
9ème vice-président

Aménagement de
l'Espace,
SCOT,
Urbanisme



**Michel
JAUBLEAU**

Cavignac
10ème vice-président

Voirie
SPANC
Ingénierie de travaux
Mutualisation



**Pascale
MOLBERT**

Saint Girons
d'Aiguevives
11ème vice-présidente

Actions en faveur de
la Jeunesse

► **Les maires**



► **Les délégués communautaires**

CAVIGNAC	Géraldine DUPONT	MARCENAIS	Jean-Jacques GAUDRY
CEZAC	Nicole PORTE Jean-Louis BAURI	MARSAS	Patrick SAINQUANTAIN
CUBNEZAIS	Monique MANON	SAINT CHRISTOLY DE BLAYE	Bernard GRIMEE Emmanuel MOULIN
CIVRAC DE BLAYE	Christophe VACHER	SAINT MARIENS	Isabelle LABRUNE-PELTON
DONNEZAC	Laurent QUERION	SAINT SAVIN	Véronique PUCHAUD-DAVID François RIVES Julie RUBIO Jean-Louis VEUILLE
LARUSCADE	Philippe BLAIN Mireille PORTEYRON	SAINT YZAN DE SOUDIAC	Christian BOULAN Maria QUEYLA Bruno ALIX

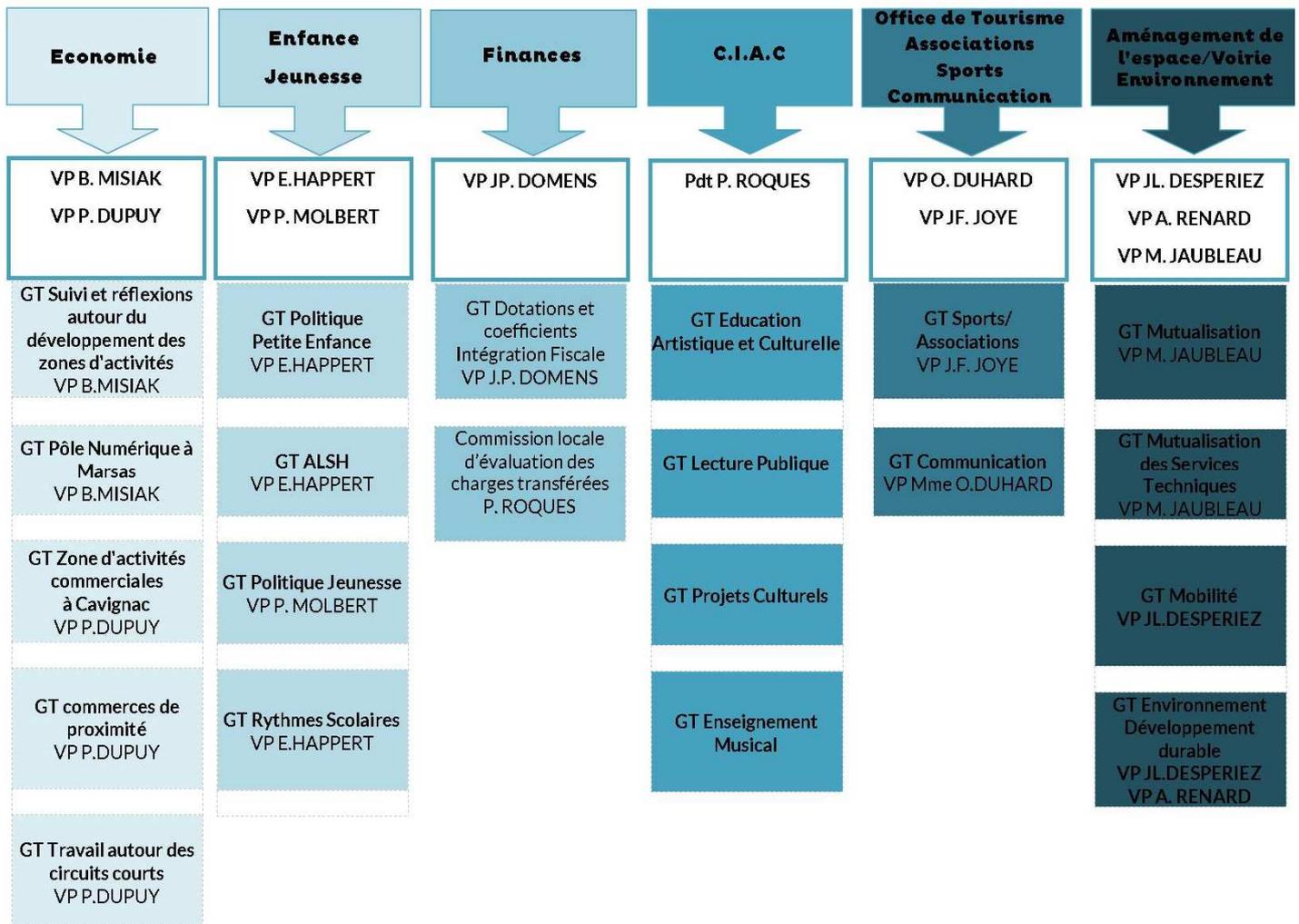
LES COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

Avant d'être soumis au Conseil Communautaire, les projets et dossiers communautaires sont élaborés par **5 commissions thématiques consultatives** constituées, soit d'élus issus du conseil communautaire, soit d'élus municipaux.



Véritables lieux de débats, d'échanges et de propositions ils sont animés par les vices-présidents.

Ces groupes peuvent être créés, mis en sommeil puis réactivés au gré de l'actualité, des événements internes ou externes et des politiques prioritaires définies par le Bureau ou le Conseil communautaire.



L'OFFICE DE TOURISME

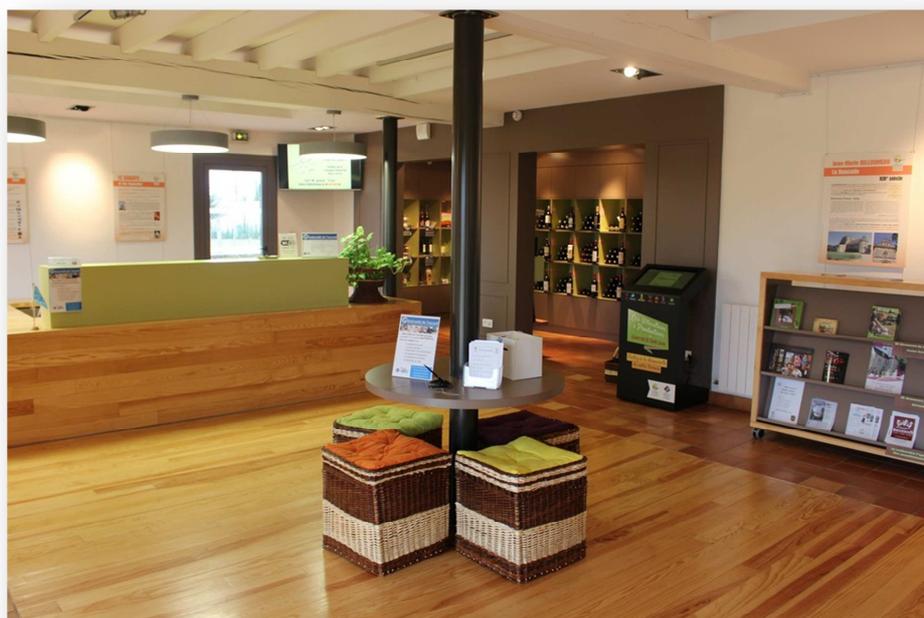


L'Office de Tourisme est constitué sous la forme d'une régie autonome à autonomie financière. Par ce mode de gestion, la Communauté de Communes continue de gérer directement ce service public : la régie ne dispose pas d'une personnalité distincte de celle de la communauté.

L'Office de Tourisme est administré, sous l'autorité du Conseil Communautaire, par un conseil d'exploitation dont les attributions sont essentiellement consultatives. Le président du Conseil d'Exploitation est Hervé CLUZEAU (au 31 décembre 2016). La composition du Conseil d'Exploitation de l'Office de Tourisme est la suivante :

8 délégués titulaires de la Communauté de Communes : Pierre ROQUES, Hervé CLUZEAU, Géraldine DUPONT, Dominique PIONAT, Jean-Luc DESPERIEZ, Laurent QUERION, Pascale DUPUY, Patrick PELLETON.

7 délégués issus de la société civile : Jean-Luc VILLEPONTOUX, Marylène ROUTURIER, Jessica AUBERT, Robert SANTOS, Brigitte BAILLOT, Benoit PAILLET.



02 ACTIVITE ADMINISTRATIVE

INSTANCES COMMUNAUTAIRES

➤ Conseil Communautaire / Bureau / Président

Le Conseil Communautaire s'est réuni à **8 reprises** au cours de l'année 2016. A ces occasions,

105 délibérations ont été prises. Le Bureau communautaire s'est réuni à **9 reprises**. A ces

occasions, **44 décisions** ont été prises dans le cadre des délégations qui lui ont été attribuées. Enfin,

le Président a pris **32 décisions** dans le cadre des délégations qui lui ont été attribuées.

➤ Commissions et groupes de travail

➤ Commission **Economie** : **3** réunions

- ☞ Groupe de travail « Suivi et réflexions du développement des zones d'activités » : 2 réunions
- ☞ Groupe de travail « Zone d'activités commerciales à Cavignac » : 1 réunion

➤ Commission **Enfance Jeunesse** : **4** réunions

- ☞ Groupe de travail « Politique Petite Enfance » : 1 réunion

➤ Commission **Finances** : **7** réunions

- ☞ Groupe de travail « Dotations et coefficient d'intégration fiscale » : 3 réunions
- ☞ Groupe de travail « Commission locale d'évaluation des charges transférées » : 1 réunion

➤ Commission **C.I.A.C** : **3** réunions

- ☞ Groupe de travail « Education artistique et culturelle » : 2 réunions
- ☞ Groupe de travail « Projets culturels » : 4 réunions
- ☞ Groupe de travail « Enseignement musical » : 3 réunions et commissions mixtes paritaires avec les écoles de musique du territoire

➤ Commission **Office de Tourisme - Associations - Sports - Communication** : **1** réunion

- ☞ Groupe de travail « Sports/ Associations » : 1 réunion
- ☞ Groupe de travail « Communication » : 5 réunions

➤ Commission **Aménagement de l'Espace - Voirie - Environnement** : **5** réunions

- ☞ Groupe de travail « Mutualisation des services Techniques » : 8 réunions
- ☞ Groupe de travail « Environnement / Développement durable » : 1 réunion

➤ Conseil d'Exploitation de l'**Office de Tourisme** : **3** réunions

- ☞ Comité de sélection des expositions : 3 réunions

MARCHES PUBLICS

Liste des marchés publics en 2016

Objet	Montant TTC
Acquisition de panneaux numériques (dans le cadre d'un groupement de commandes avec les communes de Saint-Savin et Saint-Yzan-de-Soudiac)	10 510,80 €
Mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif	59 996,00 €
Etude environnementale générale sur les terrains à vocation économique	20 670,00 €
Marché d'assurance des prestations statutaires	17 772,53 €

03 MOYENS GENERAUX

PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE

La Communauté de communes dispose d'un patrimoine immobilier et foncier, en propriété et en location, qu'il lui revient d'entretenir.

Patrimoine immobilier en propriété

- Maison de la Communauté de communes à Saint-Savin (projet d'extension en réflexion) ;
- Locaux de l'ancienne Brigade Motorisée à Saint-Yzan-de-Soudiac

☞ Bâtiment en façade qui a fait l'objet, en 2015, d'un projet de réhabilitation pour y accueillir le CIAS, un logement d'urgence et deux logements destinés aux jeunes en insertion professionnelle (livraison en octobre 2015) ;

☞ Bâtiment en retrait, mis à disposition, à titre gracieux, de l'Ecole de Musique des Hauts de Gironde pour des cours de musique et constituant le logement saisonnier des animateurs et Maîtres-Nageurs Sauveteurs qui interviennent aux Lacs du Moulin Blanc durant la saison estivale.

➤ A.L.S.H à Saint-Christoly-de-Blaye, qui fait l'objet d'une mise à disposition, à titre gracieux, de l'Harmonie des Hauts de Gironde et de l'Ecole de Musique des Hauts de Gironde, en dehors des périodes de fonctionnement de l'A.L.S.H.

➤ Bâtiment administratif « AMSADHG » à Saint-Savin, loué par l'association, et qui a fait l'objet de travaux de réaménagement début 2015.

➤ Maison de la Petite Enfance à Cavignac

➤ Garage et Locaux techniques Halte Garderie à Saint-Savin

➤ Ancien chai à Marsas, objet d'une réhabilitation pour accueillir un pôle de ressources numériques en 2015, pour une livraison en 2016

Patrimoine immobilier en gestion

➤ Relais d'Assistantes Maternelles à Cézac, dans des locaux contigus au groupe scolaire loués à la commune ;

➤ Restaurant « La Popote du Lac » à Saint-Christoly-de-Blaye, objet de travaux de réhabilitation en 2014, pour une remise en activité du commerce en avril 2015 ;

➤ Sanitaires des Lacs à Saint-Christoly-de-Blaye ;

➤ Logement du gardien des Lacs à Saint-Christoly-de-Blaye ;

➤ Locaux du Service Intercommunal d'Aide Alimentaire à Civrac-de-Blaye, loués auprès d'un particulier.

Equipements et terrain en propriété

- Aire de co-voiturage à Cavignac
- Aire d'accueil des gens du voyage à Cavignac
Terrain adjacent à la Maison de la CDC d'une surface de 3 100 m² en vue d'une extension de celle-ci
- Terrains destinés à l'extension de la zone d'activités à Saint-Mariens (70 000 m²)
- Zone d'activités commerciales à Cavignac, comprenant des terrains restant à commercialiser (9 500 m²)
- Terrains destinés à l'aménagement d'une zone d'activités à Laruscade (100 000 m²)
- Terrain à Saint-Savin (3 000 m²) en vue de la construction de locaux supplémentaires à destination de l'AMSADHG (démarrage des travaux en mars 2016)
- Terrain au sud de la gare de Saint-Yzan-de-Soudiac en vue de l'extension du parking de la gare (livraison courant en 2016)
- Terrains à Saint-Christoly-de-Blaye (ancienne emprise de l'A10 – environ 40 000 m²)

Equipements et terrain en gestion

- Lacs du Moulin Blanc à Saint-Christoly-de-Blaye (400 000 m²)
- Entretien du site de loisirs des Dougues à Cubnezais (18 000 m²), les équipements de loisirs du site étant de la responsabilité de la commune
- Sentiers de randonnée (67 km)

MATERIEL MUTUALISE

La communauté de communes a acquis un certain nombre de matériels pour ses besoins propres et ceux des communes. Ces biens sont utilisés selon les besoins et leur disponibilité par les communes et la communauté de communes :

- ☞ Deux chapiteaux de 60 m² ;
- ☞ Deux banderoles pour la promotion de manifestations ;
- ☞ 30 grilles d'exposition ;
- ☞ Deux défibrillateurs ;
- ☞ Deux video-projecteurs et un ordinateur portable.

Ces matériels sont mis à disposition des associations locales qui en font la demande, par l'intermédiaire de la commune sur laquelle est situé leur siège. Ces prêts donnent lieu à une convention de mise à disposition gratuite avec la commune. L'installation des matériels est à la charge des communes.

REPARTITION DES PRETS DE MATERIELS

Prêt accordés

BANDEROLES		CHAPITEAUX		GRILLES	
Cavignac		Cavignac	3	Cavignac	
Cezac	3	Cezac		Cezac	1
Civrac de Blaye		Civrac de Blaye		Civrac de Blaye	1
Cubnezais	2	Cubnezais		Cubnezais	
Donnezac		Donnezac	1	Donnezac	
Generac		Generac	1	Generac	
Laruscade	4	Laruscade	3	Laruscade	
Marcenais		Marcenais	1	Marcenais	
Marsas	1	Marsas	1	Marsas	
St Christoly	1	St Christoly	4	St Christoly	
St Girons	3	St Girons		St Girons	
St Mariens		St Mariens		St Mariens	
St Vivien		St Vivien		St Vivien	
St Yzan	4	St Yzan	1	St Yzan	
St Savin		St Savin	4	St Savin	3
Saugon	1	Saugon	2	Saugon	1
TOTAL	19	TOTAL	21	TOTAL	6

Prêts refusés

BANDEROLES		CHAPITEAUX		GRILLES	
Cavignac		Cavignac		Cavignac	
Cezac		Cezac		Cezac	
Civrac de Blaye		Civrac de Blaye		Civrac de Blaye	
Cubnezais		Cubnezais		Cubnezais	
Donnezac		Donnezac		Donnezac	
Generac		Generac		Generac	1
Laruscade		Laruscade		Laruscade	
Marcenais		Marcenais	1	Marcenais	
Marsas		Marsas		Marsas	
St Christoly		St Christoly	1	St Christoly	
St Girons	1	St Girons		St Girons	
St Mariens		St Mariens		St Mariens	
St Vivien		St Vivien		St Vivien	
St Yzan	1	St Yzan		St Yzan	
St Savin		St Savin		St Savin	
Saugon		Saugon		Saugon	
TOTAL	2	TOTAL	2	TOTAL	1

04 FINANCES

20,374
Millions d'Euros



BUDGETS Consolidés 2016 en Fonctionnement
(principal et annexes)

BUDGET CCLNG 2016

Les ressources 12,220 M€

Dont
3,171 M€ / Taxes et impôts
2,301 M€ / TEOM
1,945 M€ / Dotations et participations

Les dépenses 8,155 M€

 **Fonctionnement Administration générale**
1,392 M€ (17%)

 **Ordures Ménagères**
2,303 M€ (28%)

 **Tourisme**
0,079 M€ (1%)

 **Aménagement de l'espace, environnement et urbanisme**
0,100 M€ (1%)

 **Participation aux organismes et associations**
0,462 M€ (6%)

 **Services techniques / Voirie Assainissement non collectif**
0,395 M€ (5%)

 **Reversement aux communes**
1,229 M€ (15%)

 **Développement économique et CHAI 2.0**
0.333 M€ (4%)

 **Enfance, Jeunesse, sports**
1,172 M€ (14%)

 **Culture**
0,146 M€ (2%)

 **Social, santé**
0,544 M€ (7%)

 **A RETENIR** (Budget Principal)

- Endettement moyen par habitant : **38 €**
- Capacité de désendettement : **1 an et 4 mois**
- Capacité d'autofinancement 2016 : **624 650 €**

3,871

Millions d'Euros

**DEPENSES
D'INVESTISSEMENT
2016**

BUDGET CCLNG 2016

Focus sur les principaux projets

1 007 395 €

(dont subventions : 295 136€ TTC)

Création du Pôle Numérique à Marsas LE CHAI 2.0

Espace de travail partagé,
télétravail, location bureaux,
formations, séminaires ...

1 057 828 €

(dont subventions : 558 051€)

Aménagement des abords de la GARE Saint-Mariens / Saint-Yzan-de- Soudiac et HALTE TER à Cavignac

1 065 574€

(dont subvention : 75 000€)

Construction d'un **nouveau bâtiment** pour l'**AMSADHG** à Saint Savin Bureaux, salle de réunion ...

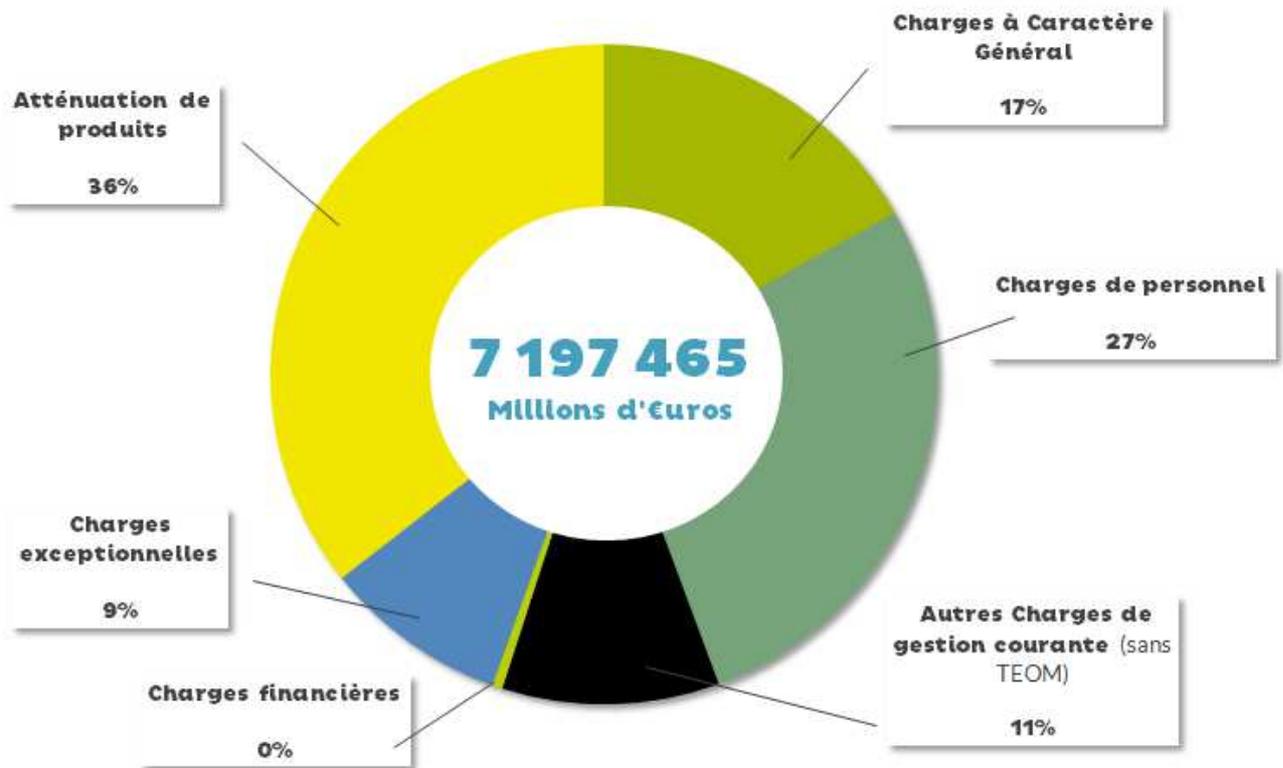


Des projets démarrés en 2016

- Achat du terrain à Saint Savin pour la **caserne de gendarmerie**
- Achat du terrain à St Yzan pour la construction du **local dédié à la Banque alimentaire**
- Achat de terrain à Cézac pour la réalisation d'une **seconde aire de Covoiturage**

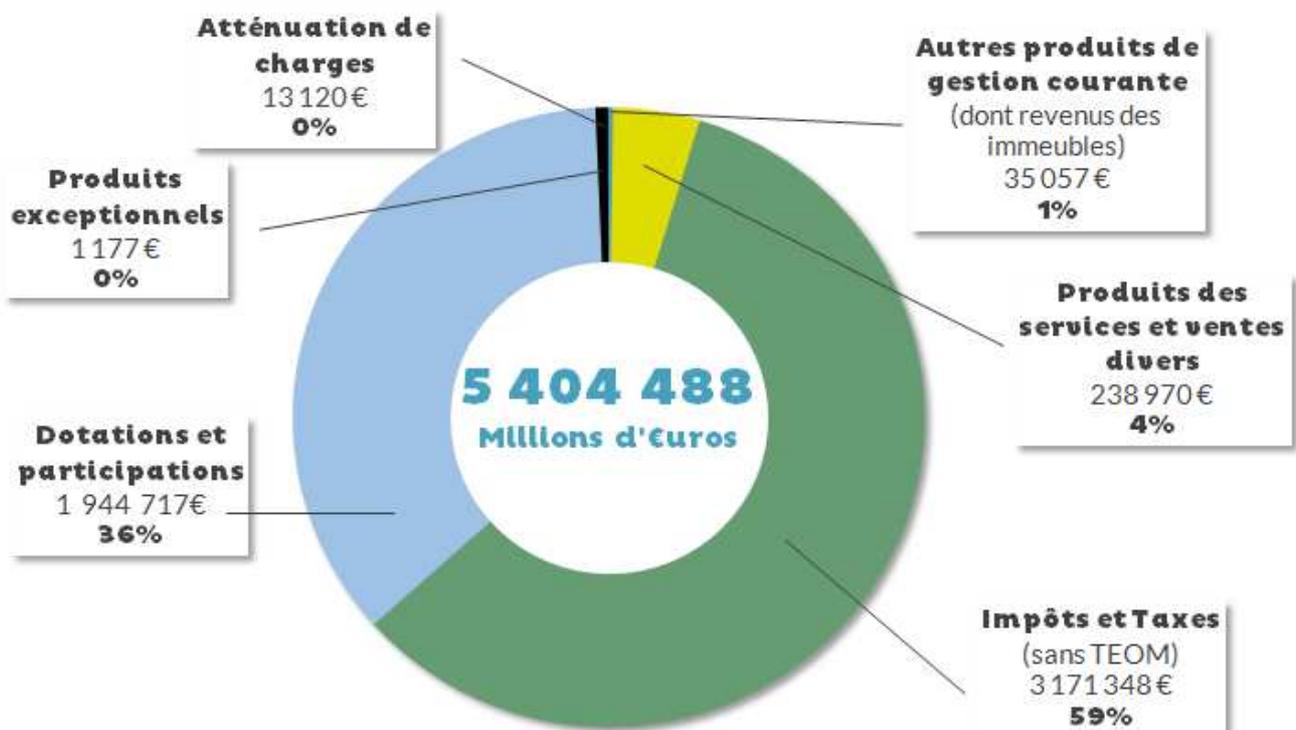
COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Dépenses de fonctionnement 2016

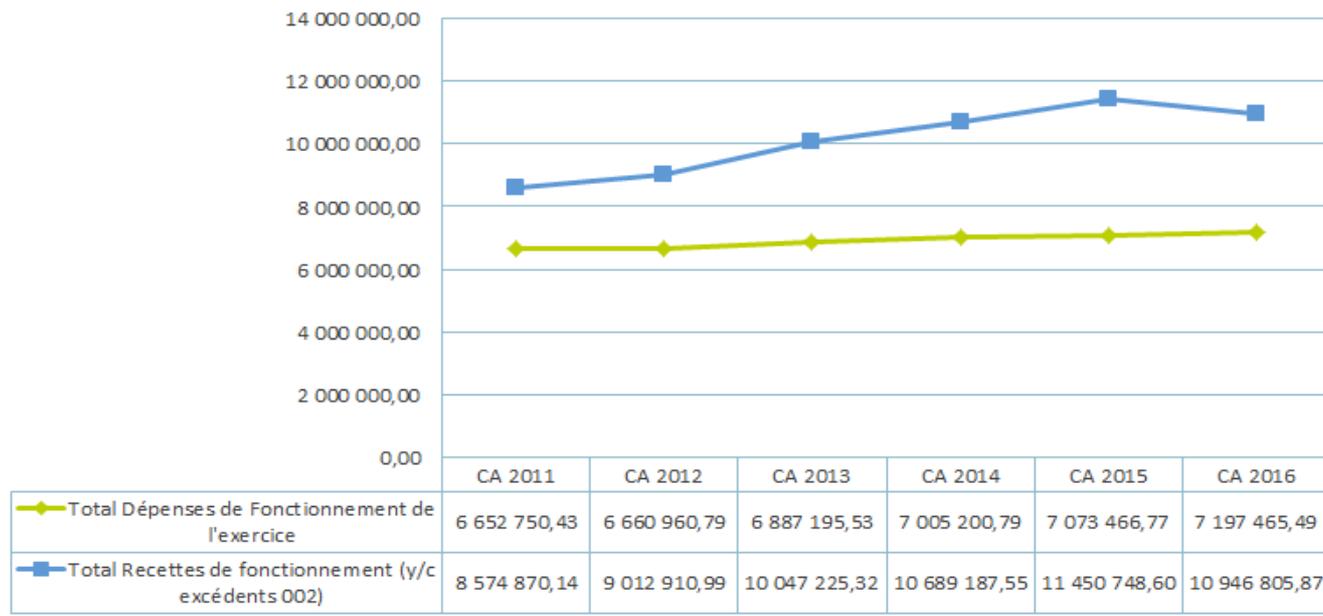


Le **compte administratif 2016 se caractérise par des dépenses de fonctionnement augmentant de manière maîtrisée** (+ 1.75 % par rapport à 2015) et des recettes de fonctionnement diminuant (- 4.40 % par rapport à 2015). Le solde de fonctionnement en intégrant les excédents antérieurs reportés est de + 3 749 340.38 € et de + 511 176.08 € sur l'exercice 2016 (hors excédents antérieurs).

Recette de fonctionnement 2016

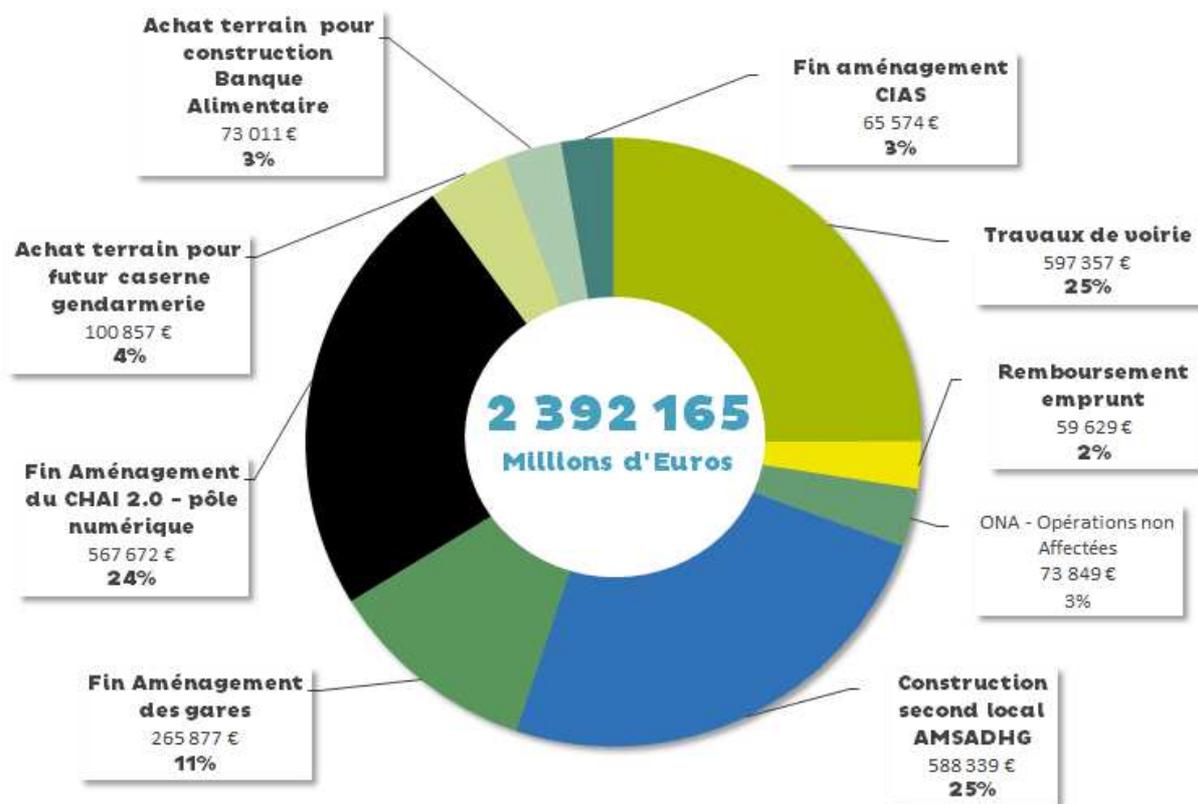


Total Dépenses et Recettes de fonctionnement de 2011 à 2016



INVESTISSEMENT

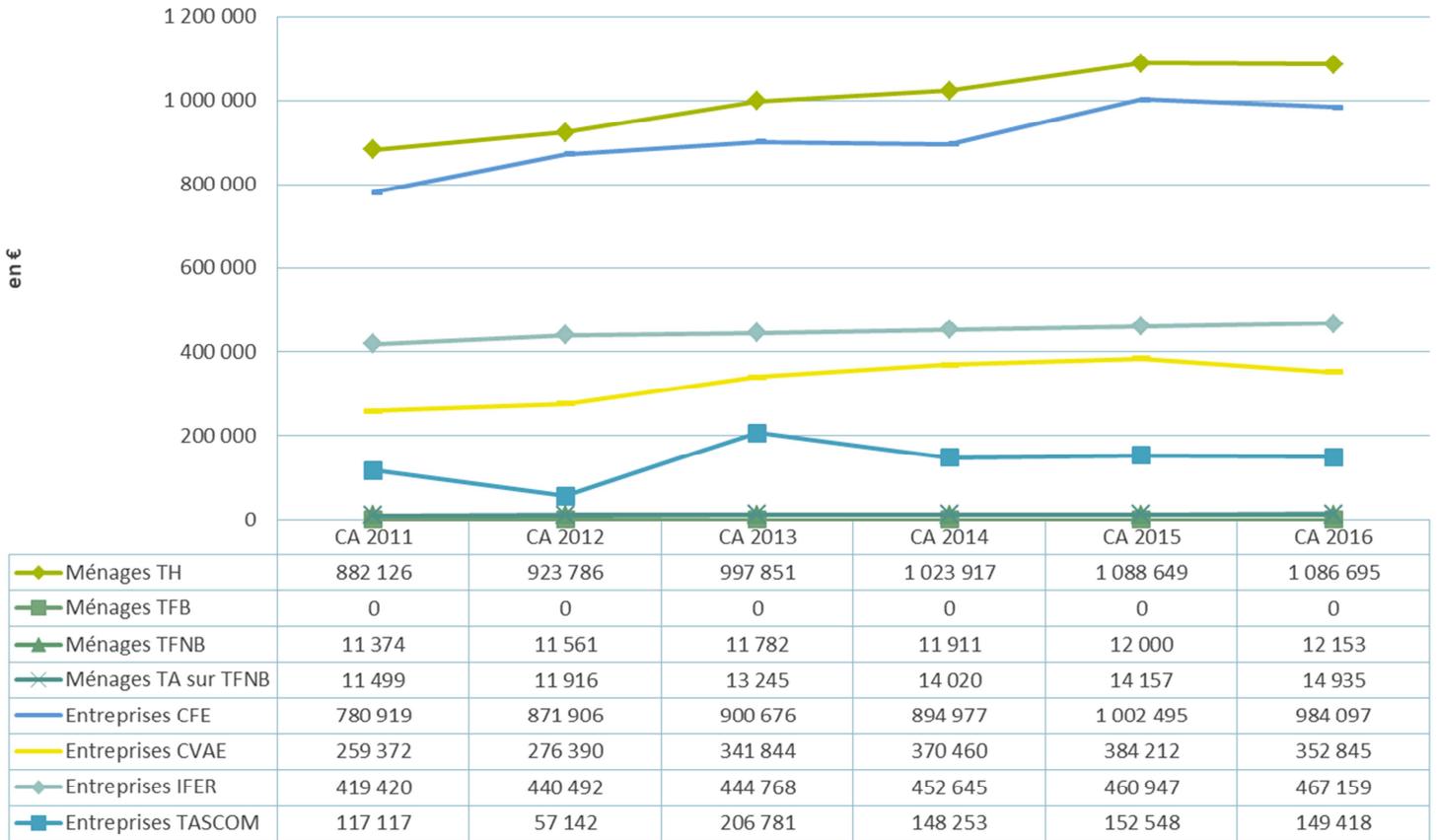
Dépenses d'investissement 2016



Hormis les travaux de voirie sous mandat des communes volontaires, les opérations d'investissement les plus notables sont la réalisation de la fin des travaux d'aménagement des gares à St Mariens / St Yzan et Cagnac pour 265 877 € (11%), la construction à St Savin du second local occupé par l'AMSADHG pour 588 339 € (25%) et la fin des travaux d'aménagement du CHAI 2.0 à Marsas pour 567 672 € (24%). En 2016, la CCLNG a aussi acquis des terrains pour la future construction de la caserne de gendarmerie à St Savin (4%) et la construction de locaux à St Yzan de Soudiac destinés à la banque alimentaire (3%).

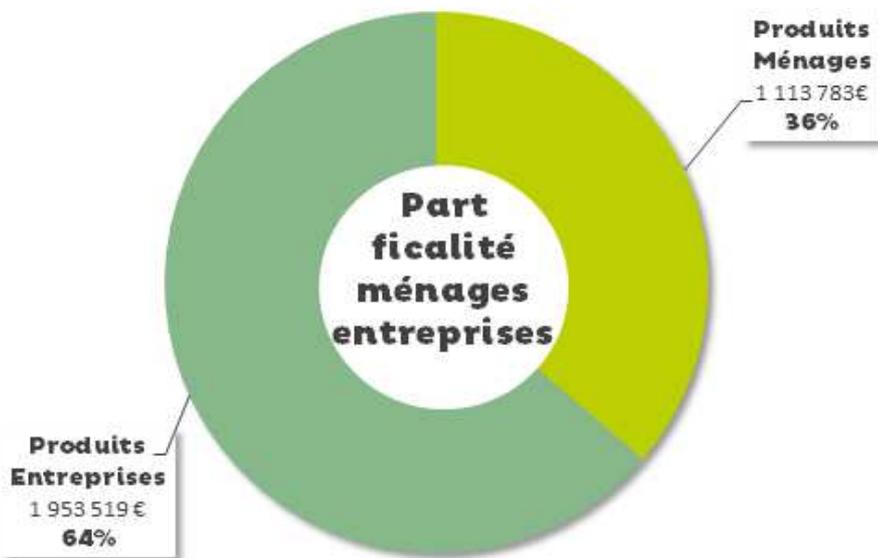
LA FISCALITE

Poids / évolution des produits de fiscalité ménages et entreprises de 2011 à 2016



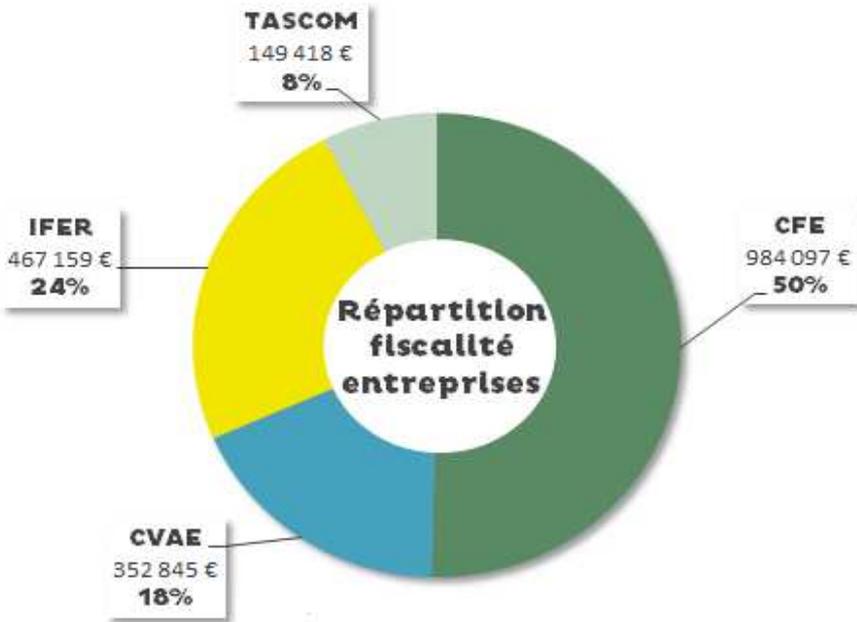
En 2016, le produit fiscal total est de 3 067 302 €, soit en baisse de -1.53%. **Il est notable que les deux fiscalités les plus contributrices au total du produit fiscal de la CCLNG sont la Taxe d'Habitation (35%) et la Cotisation Foncière des Entreprises (32%). Celles-ci sont stables par rapport à 2015.**

Part fiscalité ménages / entreprises en 2016



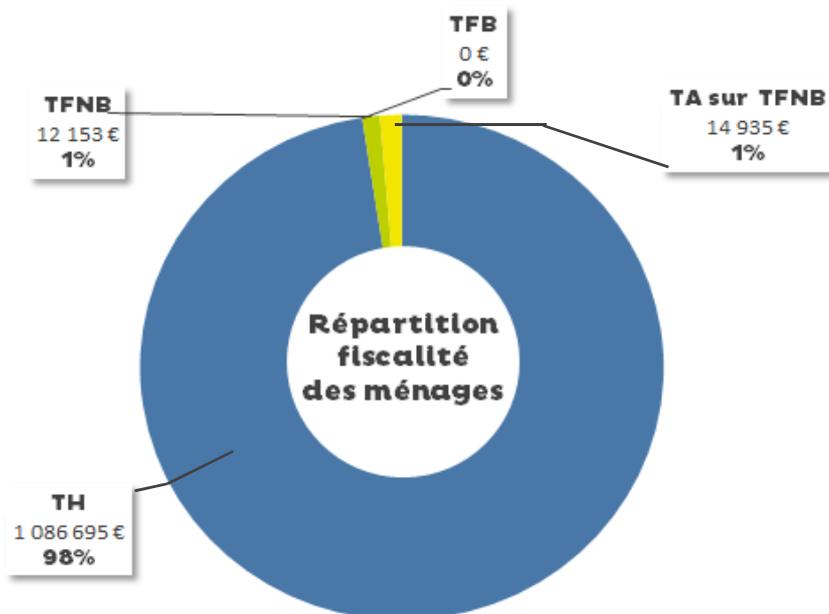
En 2016, la répartition entre le produit fiscal « Ménages » et « Entreprises » est invariante, il demeure à 64 % pour les entreprises et 36 % pour les ménages.

Répartition fiscalité entreprise en 2016



Le produit fiscal des entreprises perçu par la CCLNG se répartit en 4 catégories : la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) pour 50%, l'Imposition Forfaitaire pour les Entreprises de Réseaux (IFER) pour 24%, la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) pour 18% et la Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM) acquittée par 6 entreprises pour 8%.

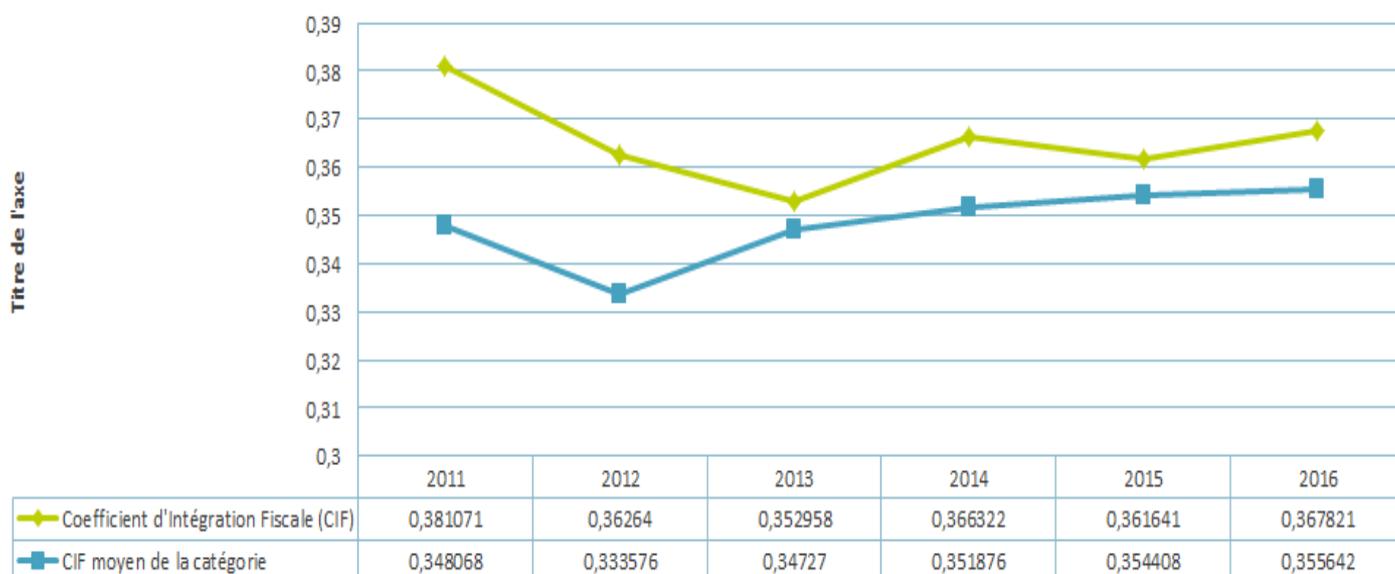
Répartition fiscalité Ménages en 2016



En 2016, la fiscalité « Ménages » perçu par la CCLNG se répartit en 3 catégories : la Taxe d'Habitation (TH) pour 98%, la Taxe sur le Foncier Non Bâti (TFNB) pour 1% et la Taxe Additionnelle pour le Foncier Non Bâti (TAFNB) pour 1%.

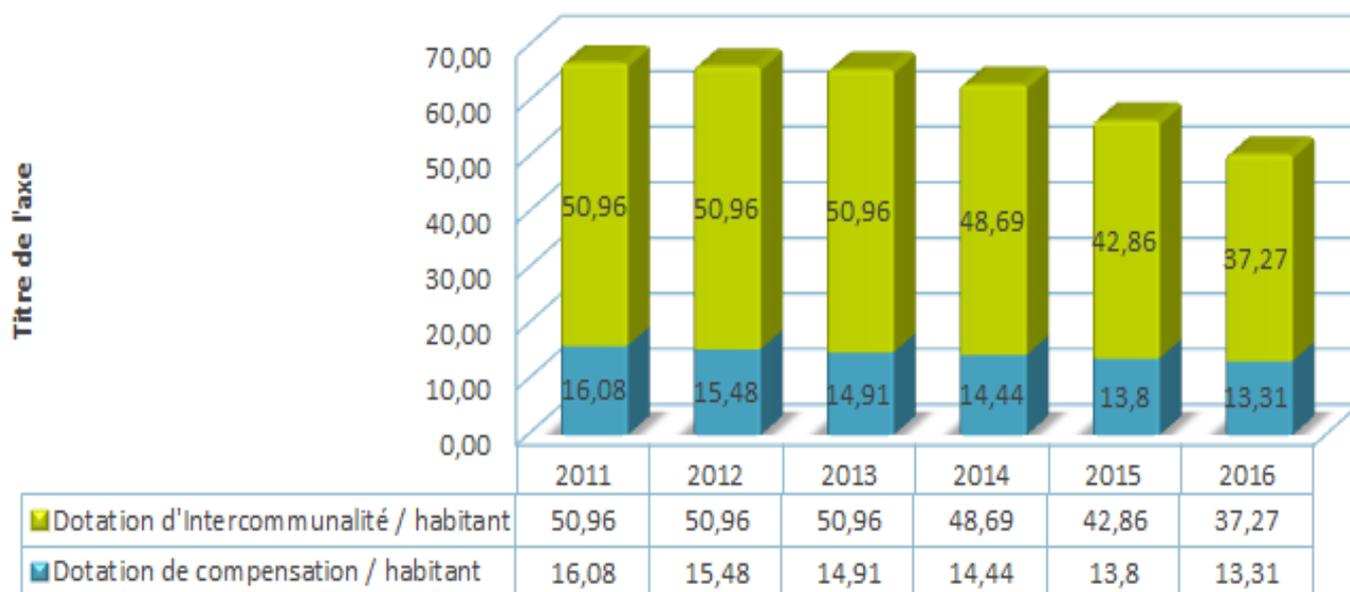
A noter que, depuis 2010, année de la réforme de la fiscalité et de l'attribution des taxes « Ménages » à la CCLNG, celle-ci n'a pas fait évoluer les taux de ces taxes ; la taxe sur le foncier bâti est toujours nulle.

LE COEFFICIENT D'INTEGRATION FISCALE (CIF)



Le Coefficient d'Intégration Fiscale (CIF) de la CCLNG, indicateur en partie structurant du calcul de la Dotation Globale de Fonctionnement communautaire, fait l'objet d'une attention particulière par la CCLNG pour tenter de le faire évoluer à la hausse dans un contexte, où sur le plan national, les intercommunalités ont souvent la même vigilance. **En 2016, le CIF de la CCLNG d'un niveau de 0.367821 a progressé de + 1.71% par rapport à 2015. Il est aussi supérieur de + 3.42% par rapport au CIF moyen de la même catégorie d'intercommunalités.**

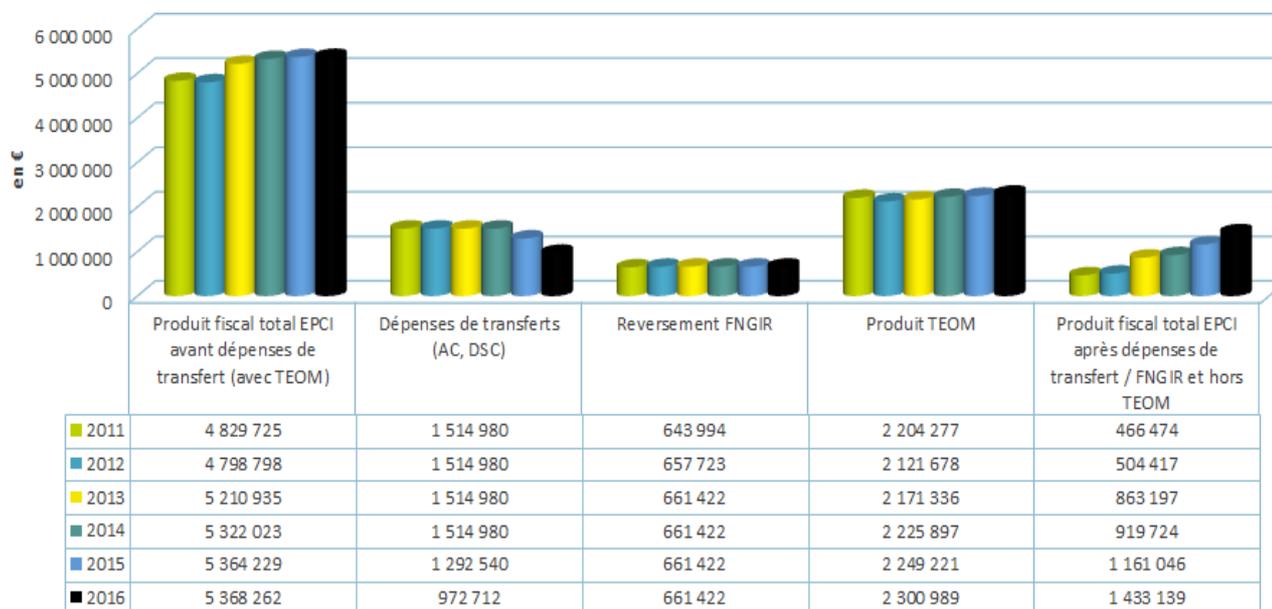
LES DOTATIONS DE L'ETAT



Les dotations de l'Etat pour la CCLNG ont deux composantes : la dotation d'intercommunalité et la dotation de compensation. Ces dotations sont en forte baisse et sont de 50.58 € / habitant en 2016 contre 66.44 € / habitant en 2012, soit - 31% en 4 ans. **La baisse des dotations est liée à la contribution des collectivités au redressement des comptes de l'Etat souhaité et organisé par ce dernier.**

LE PRODUIT FISCAL DISPONIBLE

Produit fiscal restant après dépenses de transferts et en excluant la TEOM de 2011 à 2016



Le tableau montre la réalité budgétaire de la Communauté de Communes. En effet, une grande partie du produit fiscal perçu par la CCLNG n'est pas mobilisable pour financer les projets et services communautaires :

- reversements aux communes (Attribution de Compensation (AC) et Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) nulle compensée intégralement par la croissance du Fonds de Péréquation Intercommunale et Communale (FPIC) ;
- participation au FNGIR (Fonds National de Garantie Individuel des Ressources) qui est un fonds de compensation mis en œuvre par l'Etat pour corriger les effets déséquilibrants de la réforme de la taxe professionnelle), et participation à l'activité du SMICVAL.

Seules 27 % des ressources fiscales perçues par la CCLNG sont disponibles pour le fonctionnement de ses services et le financement de ses projets. Toutefois, ce taux est en progression, il était de 10% en 2011.

LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Recettes réelles de Fonctionnement (RRF)						
Chap 70	207 210	205 016	215 741	205 672	203 406	238 970
Chap 73	4 829 725	4 798 798	5 210 935	5 322 023	5 387 911	5 472 337
Chap 74	2 184 813	2 023 468	2 185 188	2 096 009	2 110 856	1 944 717
Chap 75	40 160	38 556	31 263	27 848	32 935	35 056
Chap 77	0	11 576	6 490	2 438	7 900	1 177
Chap 013	35 735	13 377	37 293	2 293	23 753	13 120
Total RRF (1)	7 297 643	7 090 791	7 686 910	7 656 283	7 766 761	7 705 377
Dépenses Réelles de Fonctionnement (DRF)						
Chap 011	725 992	662 190	764 946	720 682	805 341	791 492
Chap 012	938 820	994 072	1 053 017	1 060 474	1 167 645	1 288 902
Chap 65	2 466 424	2 399 079	2 437 575	2 542 783	2 562 154	2 828 550
Chap 66	19 969	18 618	17 467	16 264	25 115	22 932
Chap 67	179 497	257 811	276 282	313 885	397 042	421 413
Chap 014	2 158 973	2 172 702	2 176 401	2 192 654	1 953 961	1 667 809
Total DRF (2)	6 489 675	6 504 472	6 725 688	6 846 742	6 911 258	7 021 098
CAF brute (3 = 1-2)	807 968	586 319	961 222	809 541	855 503	684 279
Excédent de fonctionnement (= 3 - chap 042)	644 893	429 829	799 724	651 085	693 295	511 176
Rembt de la dette en capital (4)	29 636	25 994	27 105	28 264	29 474	59 629
CAF Nette (= 3 - 4)	778 332	560 325	934 117	781 277	826 029	624 650
Taux de CAF (épargne brute) : CAF / Recettes de fonctionnement	11,07%	8,27%	12,50%	10,57%	11,01%	8,88%
Annuité de la dette (emprunts : k + i)	49 605	44 612	44 572	44 528	45 569	84 567
Encours de la dette (dette au 31/12/N)	594 185	548 616	503 047	457 478	411 909	911 526
Capacité de désendettement (en année) : encours dette / CAF brute	0,74	0,94	0,52	0,57	0,48	1,33

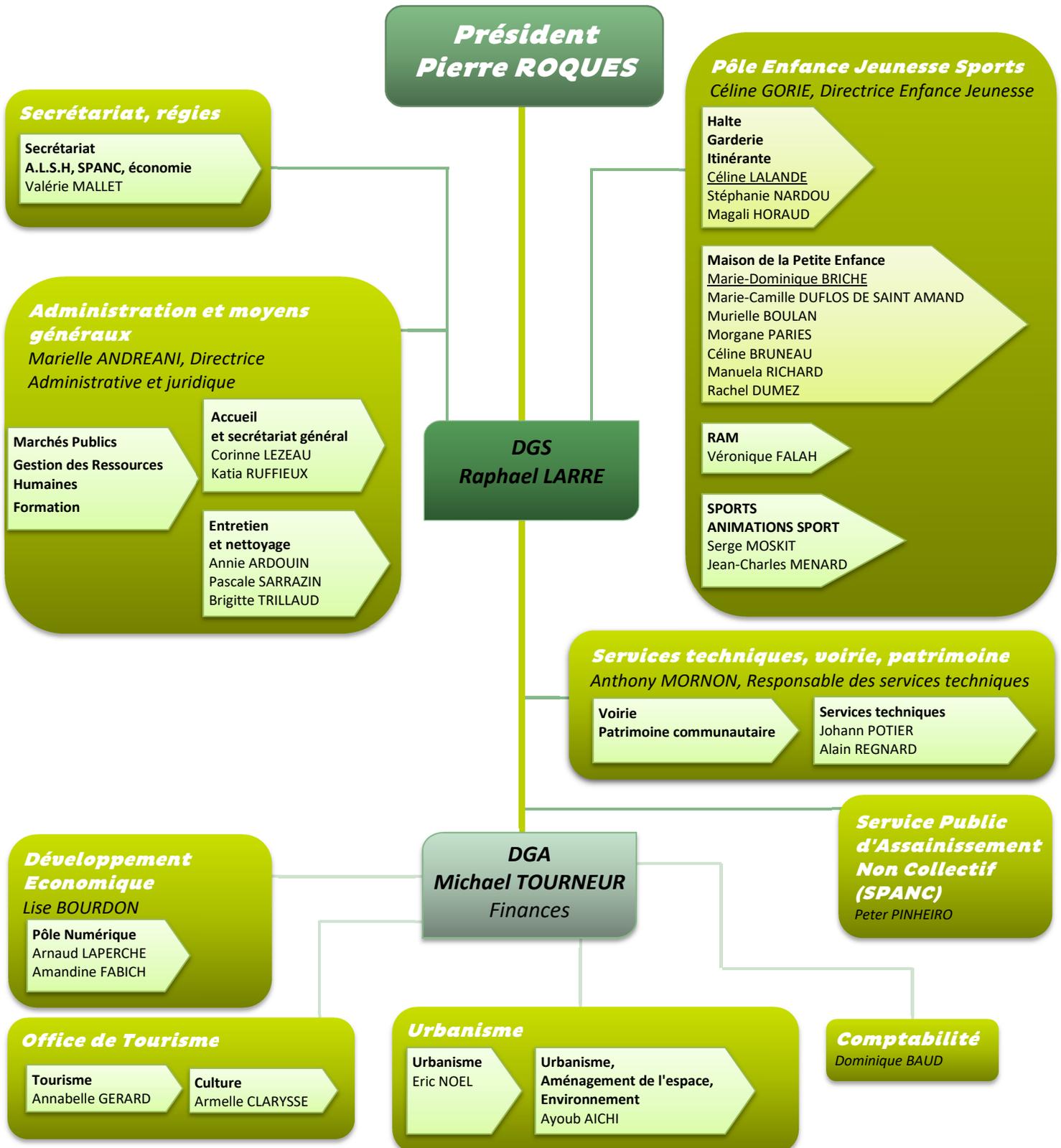
L'activité de la CCLNG et le développement de nouveaux projets s'effectuent à un rythme soutenable assurant une stabilité financière et une capacité de financement des projets futurs. La capacité de désendettement de la CCLNG demeure très favorable (1 an et 4 mois en 2016 quand le seuil de grande vigilance est de 10 ans). L'annuité de la dette est de 3.55 € par habitant ce qui est faible. La dette par habitant est de 38.23 € contre 167 € par habitant (données 2013) pour les intercommunalités à FPU.

LA COMPTABILITE EN QUELQUES CHIFFRES

Suivi de la dépense		
Nombre de mandats émis (dépenses)	2639	+ 14,50% par rapport à 2015
Délai global de paiement	16,79 jours	contre 30 jours autorisés
Recouvrement des recettes		
Nombre de titres émis (recettes)	612	+ 18,14% par rapport à 2015
Gestion		
Taux de consommation des dépenses de fonctionnement réel	89%	+ 2,29% par rapport à 2015

05 RESSOURCES HUMAINES

ORGANIGRAMME DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES au 31 décembre 2016



>Chiffres clés

823 966 € masse salariale

37 agents (28 agents à temps plein et 9 à temps non complet) dont :

- **6** agents de catégorie A (ou recrutés en tant que tel) ;
- **7** agents de catégorie B (ou recrutés en tant que tel) ;
- **24** agents de catégorie C.

41 ans, la **moyenne d'âge des agents**

147,5 jours de formation pour **36** agents et **57** stages



2016 : Arrivée de deux nouveaux agents (un agent technique, un chargée d'accueil et d'assistance administrative pour le Pôle Numérique, un agent Petite Enfance à la MPE) pour une seule création nette de poste (Poste de chargée d'accueil et d'assistance administrative pour le Pôle Numérique).

AUTRES AGENTS

Quatre agents recrutés en contrat saisonniers ou en remplacement (deux maîtres-nageurs sauveteurs, agent d'accueil, agent social remplaçant).

VOLET CARRIERES

2 nominations sur des postes de stagiaires (2 en catégorie C)

2 agents titularisés : un sur le cadre d'emploi de rédacteur (Cat. B) et un sur le cadre d'emploi d'adjoint administratif (Cat. C)

2 changements de grade : un sur la filière administrative et l'autre sur la filière technique
17 évolutions d'échelons

ABSENTEISME

Le nombre de jours d'absence pour maladie ordinaire s'est élevé à 558 jours (251 jours en 2015), concernant notamment deux agents (cumulant respectivement 263 jours et 86 jours), le reste des jours d'absence étant répartis entre les autres agents. Cela constitue une moyenne de 15.08 jours d'absence (6.98 jours en 2015 // Moyenne nationale 2015 pour FPT : 9.2 jours - Etude SOFAXIS, juin 2016).

Aucune absence pour accident du travail n'a été relevée en 2016.

Un agent a été concerné par un congé maternité, celui-ci n'ayant pas donné lieu à remplacement.

ACTION SOCIALE

La Communauté de communes adhère au Comité National d'Action Sociale pour mettre en œuvre ses obligations en la matière.

En 2016, 34 agents ont eu recours à une ou plusieurs prestations pour un total de 6 337,00 € (4 605.00 € en 2015).

DEMANDES DE STAGE

La Communauté de Communes a reçu 15 demandes de stages et a accueilli 8 stagiaires au cours de l'année, dont 4 dans ses structures Petite Enfance, 4 stagiaires sur des fonctions administratives à Maison de la CCLNG et à l'Office du Tourisme.

06 COMMUNICATION

MAGAZINES COMMUNAUTAIRES

La Communauté de communes a publié trois magazines communautaires (Le Mag') en 2016 :

- **Mag n° 27** (janvier 2016) : Création du Centre Intercommunal d'Action Culturelle, présentation de la commune de Cubnezais, prix d'Innovation Sociale pour le CIAS, nouveau site Internet, etc.
- **Mag n° 28** (juillet 2016) : Accès aux droits : des nouvelles permanences sur le territoire, présentation de la commune de Donnezac, programme culturel de l'été, aménagement des gares, etc.
- **Mag n° 29** (novembre 2016) : Le Chai 2.0, incubateur de développement économique et territorial, présentation de la commune de Générac, présentation du CIAC et de sa politique sa politique de soutien aux associations culturelles, etc.

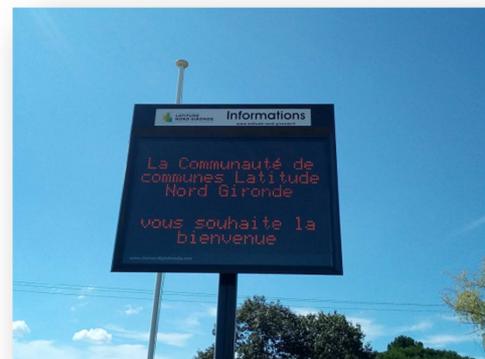


PANNEAU NUMERIQUE D'INFORMATIONS

L'année **2016** a été marquée par l'acquisition d'un **nouvel outil de communication en juin : un panneau numérique d'information** installé devant l'entrée de l'Office de Tourisme pour être en vue des personnes passant sur le giratoire tout proche.

- Ce support a pour objet de **délivrer des informations touristiques et culturelles locales, ainsi que celles relatives aux manifestations d'envergure intercommunale du territoire.**

Les informations diffusées sont issues des actions menées par la CCLNG, et également émanant des acteurs du territoire. A ainsi été défini un mode opératoire pour récolter, hiérarchiser et concevoir l'information à diffuser.



- Les informations d'intérêt communautaires sont automatiquement diffusées sur le panneau numérique : manifestations organisées par la CCLNG et l'OT ;
- Celles bénéficiant d'une aide communautaire (financière ou matérielle), à leur demande ;
- Le panneau est aussi ouvert aux demandes de parution émanant des communes pour leurs besoins de communication événementielles, ou ceux des autres acteurs communaux, pourvu que celles-ci soient susceptibles d'intéresser un public à une échelle supra-communale (Fêtes des associations des communes, Marchés de Noël, Téléthon, etc.).

► Le panneau a été acquis dans le cadre d'un groupement de commandes associant la CCLNG à deux de ses communes membres (Saint-Savin et Saint-Yzan-de-Soudiac). Cette initiative a autorisé, par le partage d'une interface de gestion commune, de permettre des diffusions d'informations sur les panneaux des autres collectivités, chacune d'entre elles restant maîtresse de la parution en fonction de la masse d'informations à diffuser.

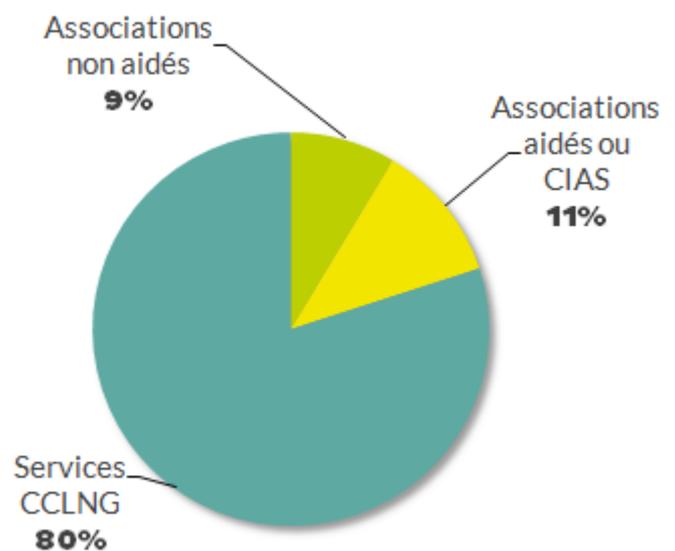
Diffusion des messages de juin à décembre 2016

COMMUNES Toute demande confondue (assos aidées et non aidées et communes)	NOMBRE DE DIFFUSION	ASSOCIATIONS NON AIDÉES	COMMUNES	NOMBRE DE DIFFUSION	ASSOCIATIONS AIDÉES PAR LA CCLNG ET CIAS	NOMBRE DE DIFFUSION	
Cavignac		L'art en liberté	Laruscade	1	Cavignac Cub Nord Gironde (N'a pas été diffusé)	1	
Cezac		Ensemble vocal Christolien	St Christoly	1	CIAS	1	
Civrac de Blaye		Comité des fêtes	St Christoly	1	Comité des fêtes de Cavignac	1	
Cubnezais					Harmonie des Hauts de Gironde	1	
Donnezac							
Generac							
Laruscade	1						
Marcenais							
Marsas							
St Christoly	2						
St Girons							
St Mariens							
St Vivien							
St Yzan							
St Savin	5						
Saugon							
TOTAL	8	TOTAL		3	TOTAL	4	NOMBRE DE DIFFUSION EXTERNE 15

Répartition des messages par services de la CCLNG

INTERNE CCLNG	
SERVICES DE LA CCLNG	NOMBRE DE DIFFUSION
Général	1
Enfance Jeunesse	1
Développement éco.	1
Urbanisme	2
OT	10
LACSMOULIN BLANC	6
CIAC	6
CHAI 2.0	1
TOTAL	28

Répartitions des diffusions



07 PROJETS ET SERVICES

EN 2016 LA CDC L'A FAIT...

AMSADHG

ROUTE DU VIN

EDUCATION

**ARTISTIQUE ET
CULTURELLE**

GARES

ENVIRONNEMENT

**SERVICES
CIVIQUES**

SKODA CUP

**MUTUALISATION
DE SERVICES**

**ZONES
D'ACTIVITES**

SCOT

**AIDE A LA
RENOVATION
DE L'HABITAT**

NUMERIQUE

**JOURNEE DE LA
PETITE ENFANCE**

CHAI

TAXE DE SEJOUR

2.0

JOB D'ETE

**LECTURE
PUBLIQUE**

**ANIMATIONS
ESTIVALES**

2016

**FOCUS SUR
LE CHAI 2.0**



En septembre 2016, après une année de travaux, le CHAI 2.0 à Marsas a accueilli ses premiers professionnels à la recherche de locaux d'activités et ses usagers « grand public » en demande de formation à l'usage du numérique.



Dès 2014, la CCLNG, maître d'ouvrage du projet a travaillé avec l'architecte Paul ZARUBA pour réhabiliter un ancien chai inoccupé depuis plusieurs années, et nécessitant de lourds travaux (près de **700 000 € HT**) pour devenir le CHAI 2.0.

Financé en très large majorité par la CCLNG, la CCLNG a bénéficié d'une dotation DETR pour 125 000 € et du Fonds de Solidarité Territorial (fonds issus de la LGV et mis à disposition par la commune de Marsas) pour un montant de 170 136 €.





Espace de **télétravail, formation numérique et coworking** de la CCLNG, le site propose **4 espaces de travail** à destination des professionnels, institutions et collectivités sous forme de **bureaux fermés, salle de formation numérique** avec imprimante 3D, **espace de travail collaboratif** et **salle de réunion** toute équipée.



Sur les 4 premiers mois d'activités, le CHAI 2.0 a accueilli une **trentaine d'adhérents**, inscrits pour une année, aux ateliers dispensés par l'animateur du site. **12 séances de formation** ont été proposées.



Par ailleurs, **8** entreprises ont eu recours à la location de bureau et espace de travail collaboratif ; 2 d'entre elles ont choisi de louer un bureau sur une longue période et ont domicilié leur entreprise au CHAI 2.0. Ce service de domiciliation est en effet proposé suite à l'obtention de l'agrément par la Préfecture en juillet 2016.

Le **télétravail** ne concerne, en 2016, qu'une personne. L'entreprise, dont le siège est à Paris loue un bureau pour son salarié depuis le mois d'octobre, pour une durée minimum d'un an.



Les entreprises font majoritairement le choix de s'implanter sur plusieurs mois au CHAI 2.0. Cependant, les bureaux ont été sollicités à plusieurs reprises pour une utilisation ponctuelle sur une demi-journée ou une journée entière (besoin pour recrutement, réunion d'équipe ou rencontre de clients).



La **salle de réunion**, particulièrement bien équipée, a été réservée **25** fois entre septembre et décembre 2016. Tous les acteurs ayant eu recours à cette salle, et au CHAI 2.0 en général, reconnaissent le confort de travail optimal.

Rappelons que le CHAI 2.0 propose toute une palette de **services aux entreprises** (standard téléphonique/accueil physique, affranchissement reprographie, domiciliation, accès sécurisé 24h/24 et 7j/7, etc.) et peut s'adapter aux demandes de celles-ci en terme de souplesse de réservation et d'usage des locaux.

Véritable outil au service du développement économique, le CHAI 2.0 connaît, en 2016, un démarrage prometteur pour les années à venir.

2016

FOCUS SUR LES GARES



Démarrés en cours d'année 2015 et poursuivis en 2016, les travaux d'aménagement de la gare TER de St Mariens - St Yzan de Soudiac et de la halte TER de Cavignac, sous maîtrise d'ouvrage CCLNG, ont largement modifié l'environnement des deux sites. L'objectif premier de sécurisation des espaces pour l'ensemble des usagers a été respecté par le maître d'œuvre Azimut Ingénierie tout en offrant une organisation du stationnement optimisée et une fluidité de circulation pour tout type de transport.



► Parmi les aménagements notables, la gare de St Mariens-St Yzan de Soudiac s'est vue dotée d'un **parvis et d'un nouveau parking de 73 places** jouxtant la place du 8 mai 1945. Celle-ci a par ailleurs fait l'objet de profondes modifications, tant dans son organisation que son intégration dans son environnement.

Outre le parvis, la gare est dorénavant **accessible sans danger aux cyclistes, des places d'arrêts minutes et de stationnement pour les taxis ont également été aménagés ainsi qu'un arrêt de bus.**

La nouvelle aire de stationnement de 73 places a été rendue possible grâce à l'achat, par la CCLNG, du terrain appartenant auparavant à SNCF Réseaux ; celui-ci supportait une ancienne halle aux marchandises détruite lors des travaux.

L'ensemble des aménagements (achat de terrain, travaux et éclairage public), d'un montant de **388 215 €** (TTC) pour la place du 8 mai 1945, et 420 587 € pour la création du nouveau parking (dont **112 000 €** pour l'achat du terrain) ont été financés par la CCLNG, la Région Nouvelle Aquitaine et une participation de la commune de St Yzan de Soudiac pour la place du 8 mai 1945 à hauteur de 32 752 €.

**Place du 8 mai 1945 avant les travaux,
bâtiment voyageurs en fond d'image.**



Place du 8 mai 1945 après les travaux



► Concernant la halte de Cavignac, le traitement de l'espace a notamment permis la **mise en sécurité du carrefour** entre la rue de la Gare et la rue de Papon, régulièrement empruntées par les automobilistes souhaitant éviter la traversée du bourg.

D'un espace sans lisibilité et dénué de tout aménagement, les travaux ont matérialisé l'emplacement de **44 places de stationnement et d'un arrêt de bus**. Un système d'éclairage public a également été mis en œuvre par le SDEEG. Enfin, un cheminement piéton permet dorénavant de se rendre sur les quais de la halte en toute sécurité.

L'ensemble des travaux s'est élevé à 200 231 € (TTC), co financé par la Région Nouvelle Aquitaine, la CCLNG et la commune à hauteur de 17 989 €.

Abords de la halte avant les travaux



Abords de la halte après les travaux



2016
FOCUS SUR
LE S.D.C.I



**Elaboration et la mise en œuvre du
SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE
COOPÉRATION INTERCOMMUNALE DE
LA GIRONDE**

Suite au rejet, fin 2015, du projet de fusion des 5 communautés de communes de Haute Gironde, proposé par le Préfet, par 41 des 65 communes et trois communautés de communes concernées, dont la CCLNG, Vote d'un amendement de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI), le 12 février 2016, retirant 5 communes (Générac, Saint-Christoly-de-Blaye, Saint-Girons-d'Aiguevives, Saint-Vivien-de-Blaye et Saugon) à la CCLNG, pour rejoindre la Communauté de communes de Blaye.

7 mars 2016

Rejet, par la CDCI, d'un amendement prévoyant le rétablissement du périmètre de la CCLNG avec ses 16 communes.

29 mars 2016

Arrêt du SDCI de Gironde par le Préfet prévoyant le retrait des 5 communes de la CCLNG.

30 mars 2016

Délibération de la CCLNG décidant notamment d'engager un recours contentieux contre la mise en œuvre du SDCI.

30 mai 2016

Délibération de la CCLNG donnant avis défavorable à la recomposition proposée par le Préfet, en application du SDCI, lui retirant les 5 communes – Quatre des cinq communes concernées (Générac, Saint-Christoly-de-Blaye, Saint-Vivien-de-Blaye et Saugon) se déclareront également défavorablement.

12 septembre 2016

Rejet, par la CDCl, d'un amendement prévoyant une recomposition du périmètre de la CCLNG à 15 communes (retrait de la commune de Saint-Girons-d'Aiguevives, celle-ci étant favorable à un départ vers la communauté de communes de Blaye).

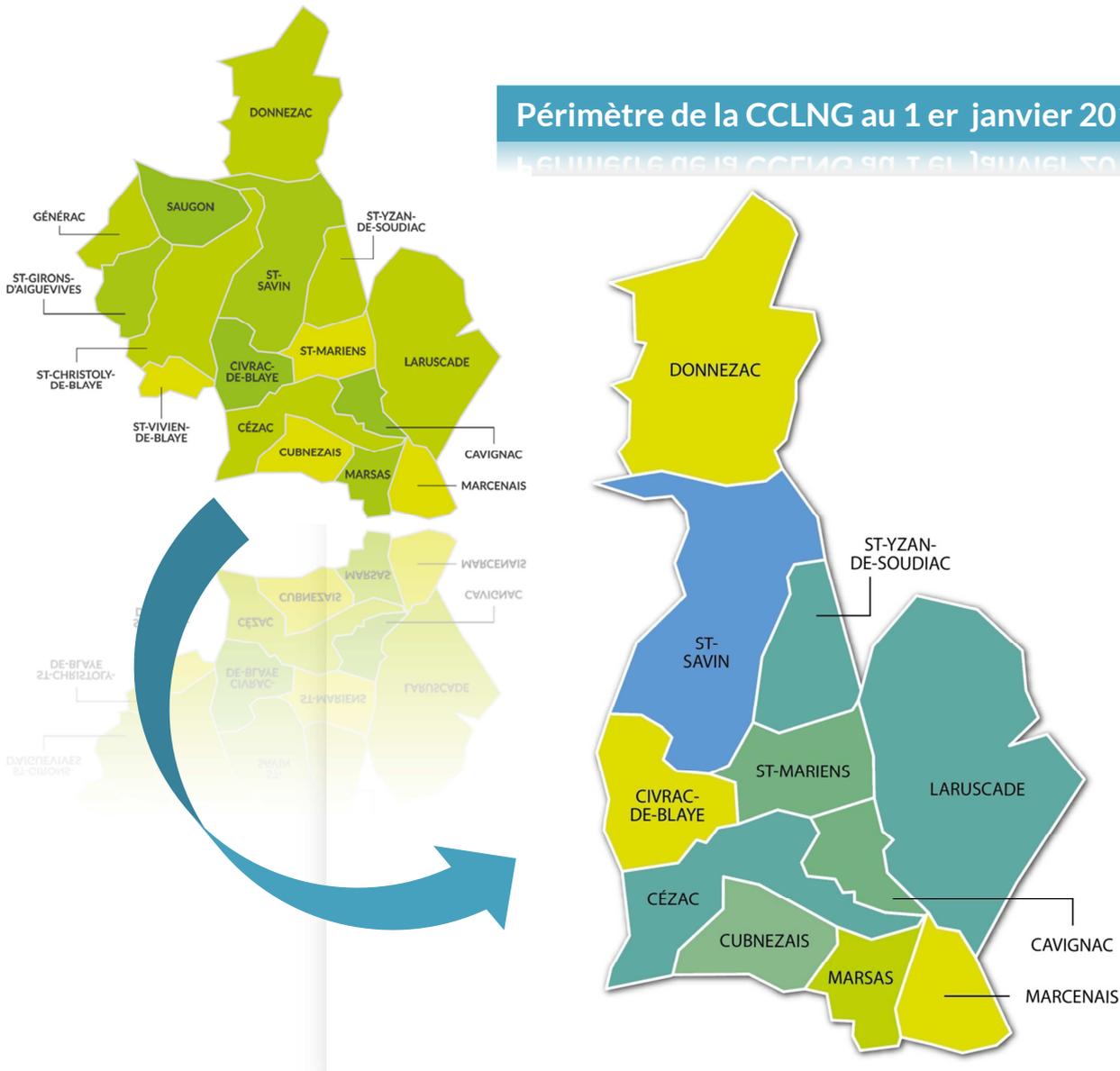
28 novembre 2016

Réception par la CCLNG de l'arrêté préfectoral du 24 novembre portant extension de périmètre de la Communauté de Communes du Canton de Blaye.

20 décembre 2016

Dépôt d'une requête introductive d'instance et d'une requête en référé suspension auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux contre l'arrêté préfectoral du 24 novembre portant extension de périmètre de la Communauté de Communes du Canton de Blaye.

Périmètre de la CCLNG au 1 er janvier 2017



ADMINISTRATION GENERALE

PACTE FINANCIER / FONDS DE CONCOURS

Après une appropriation des mécanismes financiers régissant le calcul de la dotation d'intercommunalité, et la volonté de poursuivre la démarche engagée d'optimisation des dotations de l'Etat, **les élus ont décidé de poursuivre le dispositif mis en place d'attribution de fonds de concours à destination des communes.**

Celui-ci correspond à des subventions versées aux communes par la CCLNG pour des projets d'investissements.

Un règlement et cahier des charges ont été établis de façon à fixer le cadre d'intervention de la CCLNG sur ce dispositif de fonds de concours.

Pour 2016 le montant des fonds de concours était de 35 000 €, soit **5000 € pour chacune des 7 communes** bénéficiaires qui n'avaient pas bénéficié de fonds de concours en 2015.

En 2016, la CCLNG a alors attribué une subvention aux communes suivantes pour financer en partie leurs projets :

- 5000 € pour la commune de **Marsas** et l'achat de matériel pour l'école ;
- 5000 € pour la commune de **Cubnezais** et l'installation de jeux pour enfants sur le site des **Dougnés** ;
- 5000 € pour la commune de **Marcenais** et l'installation d'équipements de vidéo-protection ;
- 5000 € pour la commune de **Saint Christoly de Blaye** et l'aménagement du parking pour le pôle de santé ;
- 5000 € pour la commune de **Donnezac** et les aménagements dédiés au commerce multi-services ;
- 5000 € pour la commune de **Laruscade** et des travaux sur la sacristie et la Mairie ;
- 5000 € pour la commune de **Saint Yzan de Soudiac** et les travaux d'aménagements routiers aux abords du collège.

Le Groupe de travail Finances de la CCLNG a poursuivi ses travaux en 2016, à l'appui de simulations, de façon à étudier la possibilité de diminuer l'attribution de compensation pour les communes compensée par un accroissement des fonds de concours. Ces travaux sont réalisés en veillant à ne pas pénaliser les communes dans leur fonctionnement. La réflexion se poursuit en 2017.

MUTUALISATION DE SERVICES

En 2016, la CCLNG a développé un certain nombre de démarches, en application des orientations définies dans son schéma de mutualisation.



- **Commande Publique** : mise en œuvre d'une démarche coordonnée de consultation pour l'**attribution des marchés d'assurances**, avec l'appui d'une **assistance à maîtrise d'ouvrage commune**, regroupant **13** collectivités (11 communes + CCLNG + CIAS LNG).



- **Service Informatique** : démarrage du service en mars 2016 avec la mise à disposition d'un **technicien qualifié, à temps partiel (3 jours par semaine)**, et encadré d'un point de vue technique, dans le cadre d'un **partenariat avec le syndicat Gironde Numérique**.

Cette mutualisation permet aux communes et à la Communauté de communes de se doter de compétences auxquelles elles n'auraient pu prétendre individuellement. **12 communes** ont adhéré à ce service dont le fonctionnement est pris intégralement en charge par la CCLNG dans une logique de mutualisation.

- **Services Techniques** : mise en place d'un groupe de travail regroupant **6 communes** et la CCLNG (**Cavignac, Civrac-de-Blaye, Marsas, Saint-Mariens, Saint-Savin et Saint-Yzan-de-Soudiac**) afin de configurer la création d'un service technique commun.

8 séances de travail ont permis de recenser toutes les interventions des services techniques, domaines par domaines, et échanges sur les pratiques actuelles et futures (périodes, fréquences, matériels utilisés, patrimoines à entretenir, etc.), et donnant lieu à l'élaboration d'une première version de **calendrier annuel de travail à l'échelle du Service Technique Commun**, constituant une base pour poursuivre la réflexion.

AMENAGEMENT DE L'ESPACE / URBANISME

SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCOT) DE HAUTE GIRONDE

L'année **2016** a été consacrée à l'élaboration du **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)**, dont une version globalement partagée a été soumise aux Personnes Publiques Associées en décembre.

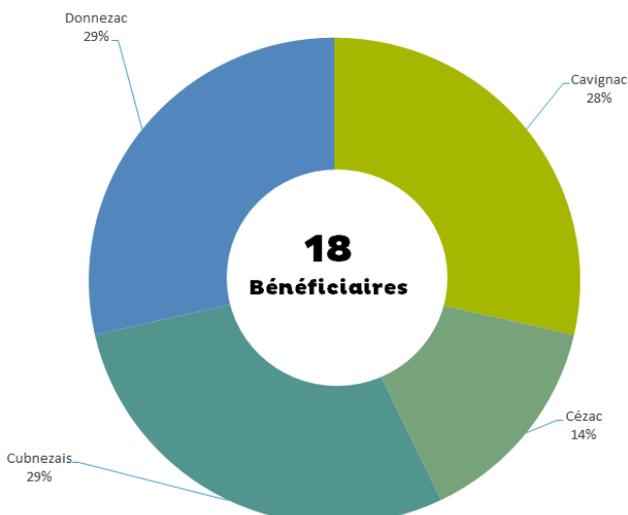
OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT (O.P.A.H)

> Chiffres clés

18 propriétaires occupants (↘ **28%** par rapport à 2015) **0** propriétaire bailleur (0 dossier en 2015).

285 737,42€ TTC de travaux programmés, bénéficiant de subventions d'un montant global de **249 067,78 €** soit un taux moyen de 87.16% par opération.

Les subventions versées par la Communauté de communes représentent un budget global de 1000 € (versement sur les exercices 2016 et 2017), soit 0.35 % des montants de subvention totaux. Cette baisse s'explique par la fin de l'opération en juillet 2016.



AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

A compter du 1^{er} septembre 2015 et jusqu'au 31 août 2018, le gestionnaire de l'aire à Cavignac dans le cadre de la Délégation de Service Public (DSP), est la société VAGO.

> Chiffres clés

15 familles ayant stationné sur l'aire

44% environ des personnes ont moins de 18 ans

71% de taux d'occupation

32% des séjours durent moins de 3 mois.

Scolarisation d'une dizaine d'enfants

sur les 4 écoles du territoire (Cavignac, Cézac, Saint-Mariens, Saint-Yzan-de-Soudiac).

SERVICE COMMUN D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

> Chiffres clés

424 demandes délivrées pour le compte des 9 communes

35 certificats d'urbanisme a (CUa)

14 certificats d'urbanisme b (CUB)

221 déclarations préalables (DP)

148 permis de construire (PC)

4 permis d'aménager (PA)

2 permis de démolir (PD)

En dehors, de l'instruction des dossiers, le service urbanisme assure également les formalités postérieures telles que la constitution et l'envoi des dossiers de taxes au pôle fiscalité de Libourne.

Au niveau du public, la **CCLNG** a accueilli **80 personnes**, en dehors des élus, **pour des conseils sur l'urbanisme**.

La participation financière des communes au service commun est prélevée sur l'Attribution de Compensation, sur la base des dossiers ayant fait l'objet d'un arrêté au cours de l'année 2016.

Six communes ont fait appel au service sur les permissions de voirie et alignements, générant **45 demandes**

20 certificats d'alignement ; **15** alignements individuels ;

10 permissions de voirie / travaux.

CONSTRUCTION D'UNE CASERNE DE GENDARMERIE

Après accord entre l'Etat et la CCLNG, cette dernière a décidé la construction d'une caserne de gendarmerie à Saint Savin, regroupant les unités initiales de Cavignac et Saint Savin.

Le dimensionnement et le périmètre d'intervention de la nouvelle caserne de gendarmerie porteront sur **les 16 communes du périmètre LNG, avant SDCI.** Le terrain d'accueil de la nouvelle caserne de gendarmerie a été acquis auprès de la commune de Saint Savin en 2016. Il est situé rue Marjoleau, en continuité du nouveau bâtiment mis en location à l'AMSADHG et construit également par la CCLNG. **Cette nouvelle caserne devrait être en service en 2019.**

NOUVEAU COLLEGE A MARSAS

Le Conseil Départemental de la Gironde (CD33) a exprimé le souhait de construire un nouveau collège sur le territoire afin, d'une part, de pallier à un pic des effectifs d'élèves estimé en 2021 et, d'autre part, d'améliorer les conditions d'accueil dans les collèges existants à Peujard et Saint Yzan de Soudiac. **Sollicité par le CD33, la CCLNG a engagé des recherches foncières répondant aux critères d'implantation d'un nouveau collège.**

Plusieurs terrains ont été étudiés à Cavignac, Cubnezais et **Marsas**, et c'est ce dernier qui a été retenu afin de répondre au mieux aux critères de constructibilité du Conseil Départemental.

Des discussions ont alors été engagées en fin d'année 2016 avec le propriétaire du terrain visé et l'acte notarié a été signé en 2017.

Egalement, la CCLNG a engagé des démarches d'acquisitions foncières auprès de l'Etat pour des délaissés de voirie et permettre la réalisation d'accès de service et de circulation douce reliant la plaine des sports communale au collège et gymnase. Des accords ont aussi été trouvés entre les parties. L'acquisition a aussi été finalisée en 2017.

Sur ce projet, **la CCLNG** intervient en **mettant à disposition le foncier** du Conseil Départemental et **participera à la réalisation des parkings et accès piétonnier.** En contrepartie, le Conseil Départemental mutualisera les équipements construits tel le gymnase.

AMENAGEMENT NUMERIQUE

En mai **2016**, le Conseil Communautaire valide le **plan d'actions de couverture numérique du territoire pour la période 2017-2027** qui prévoit, sur le territoire LNG, le traitement de **2127** prises en fibre à l'abonné (FttH) et **2303** prises par une montée en débit cuivre (FttN).



Les sites prioritaires définis par la CCLNG sont :

le **CHAI 2.0** et les zones d'activités économiques (zone d'activités du Pont de Cotet à Saint-Mariens, **terrains à vocation économique** à Laruscade (joutant la distillerie) et **terrains le long de la RN10** à Cavignac, en continuité de l'entreprise Dupuy).

Sur un périmètre de 16 communes, l'investissement représenterait un coût de **8 862 391 €**, dont **1 334 736 €** reviendrait à la charge de la CCLNG.

La **mise en œuvre de cette initiative départementale est portée par le Syndicat Gironde Numérique** qui a entamé la procédure de consultation des opérateurs pour l'attribution de la Délégation de Services Publics correspondante.



ENVIRONNEMENT DEVELOPPEMENT DURABLE

NATURA 2000

➤ Participation et promotion du dispositif pour le site « Marais du Blayais » et « Marais de Braud et Saint Louis et Saint Ciers sur Gironde » (Donnezac, Générac, Saint-Christoly-de-Blaye, Saint-Girons-d'Aigevives, Saint-Savin, Saugon) et pour le site « Vallée et Palus du Moron » (Cézac, Civrac-de-Blaye, Cubnezais, Saint-Christoly-de-Blaye, Saint-Mariens, Saint-Savin, Saint-Vivien-de-Blaye).



➤ Participation aux démarches d'élaboration du Document d'Objectif (DOCOB) Natura 2000 du site « Vallées de la Saye et du Meudon » (Cavignac, Laruscade, Marcenais, Marsas, Saint-Mariens, Saint-Yzan-de-Soudiac). **L'ensemble des communes de la CCLNG est concerné par le réseau Natura 2000 et par l'animation de celui-ci.**



METHANISATION

En avril **2016**, lancement d'une étude de **pré-faisabilité** pour faciliter l'émergence d'une ou plusieurs unités de méthanisation sur le territoire du SMICVAL du Libournais Haute Gironde, sous l'égide de ce dernier.

Dans ce cadre, ont été réalisés en 2016 :

- Approfondissement de l'**identification du gisement mobilisable à méthaniser** donnant lieu à une répartition de zones géographiques de projet qui détermineront le nombre potentiel d'unités à créer.
- **Définition de scénarii de projets et identification de zones d'implantation d'unités de méthanisation**, dont une se situerait sur le territoire de la CCLNG.

PLANTATIONS DE HAIES AUTOUR DES EQUIPEMENTS PUBLICS ACCUEILLANT DES ENFANTS

En **2016**, en partenariat avec le Syndicat viticole des Blaye-côte de Bordeaux et le Conseil Départemental de la Gironde, la CCLNG a **planté des haies arbustives sur les communes de Cavignac, Cubnezais et St Mariens**, afin de constituer une **protection contre les produits d'épandages phytosanitaires** aux abords respectivement de la Maison de la Petite Enfance et des écoles.

Parallèlement, **les viticulteurs concernés se sont engagés avec les communes par la signature d'une charte de bon voisinage pour ne pas épandre de produits** notamment lors des périodes d'accueil des établissements scolaires, des récréations et lors des activités scolaires et périscolaires de plein air. La mairie concernée s'engage à fournir ces horaires et à informer le viticulteur en cas de changements horaires. Le viticulteur devra, préalablement à la pulvérisation, informer la mairie des horaires d'épandage et du matériel utilisé ; celui-ci devra impérativement être conforme à la législation en vigueur et faire l'objet de contrôles réguliers afin de limiter au maximum la dérive.



AIRE COVOITURAGE CEZAC

En **2016**, la CCLNG a acquis auprès de l'Etat des délaissés de voirie sur la commune de **Cézac** (Croix de Balais) proche de l'échangeur RN10, le long de la RD 18, afin de **réaliser en 2017 une seconde aire de covoiturage** au regard du succès de celle réalisée avec l'appui du Conseil Départemental de la Gironde à Cavignac.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

ZONE D'ACTIVITES DU PONT DE COTET

► **Etude environnementale** sur l'ensemble des terrains concernés par l'extension de la ZA. L'étude a été confiée au bureau d'étude BKM suite à la découverte, par le Conservatoire Botanique National Sud Atlantique de deux espèces de papillons protégés. Lors de l'étude, BKM soulève la présence d'une seule d'entre elles, la botaniste venue sur site ayant confondu deux espèces très proches.

En **2016** : poursuite des travaux d'entretien de la ZA avec le **traitement définitif d'une partie des accotements en enrobé et pose de plots bétons** afin de dissuader le stationnement des poids lourds.

ZONE D'ACTIVITE COMMERCIALE

► Fin du compromis de vente avec la SARL TERRANOVELLA et reprise du projet par « Le Bon prix Immo » et « Bousquet Immobilier ». Le permis de construire ayant été transféré, le projet est resté identique. Messieurs RAUD et BOUSQUET, investisseurs du nouveau projet, travaillent également à la commercialisation du bâtiment de 6 cellules.

NOUVEAUX ESPACES ECONOMIQUES

Le groupe de travail dédié aux zones d'activités, a proposé la **création d'un inventaire faune, flore et zones humides sur l'ensemble des sites** supposés présenter un intérêt pour développer et accueillir des activités économiques.

Consciente des enjeux environnementaux, la CCLNG a souhaité anticiper toute démarche lourde auprès de l'autorité environnementale avant de déterminer des choix d'aménagement économique.

Ainsi, près d'**une centaine d'hectares identifiés** a été inventoriée par le bureau d'étude Eliomys, du printemps à l'automne 2016. Ce document a permis de **mettre en lumière des sites très riches en écosystèmes** où toute action d'aménagement relèvera d'un long et coûteux processus.

En revanche, d'autres sites plus propices au développement économique ont été identifiés et acquis par la CCLNG en 2016, comme les terrains classés à vocation économique dans le PLU de Cézac, au lieu-dit les Ortigues.



SERVICES TECHNIQUES VOIRIE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

SERVICES TECHNIQUES DE LA CCLNG ENTRETIEN SITES ET BATIMENTS INTERCOMMUNAUUX

- **Création d'une surface amortissante** pour structure de jeux « Maison de la Petite Enfance ».
- Préparation plateforme, fourniture béton et dalles amortissantes : **2 553,00 € TTC** (prestations externalisées).
- Mise en œuvre en régie de la chape béton et collage des dalles amortissantes (automne 2016).



- **Réalisation d'un paillage sur les espaces-verts** des parkings de la gare de « St-Mariens-St-Yzan » (intervention commune avec les services techniques de la Commune de St-Yzan de Soudiac) : Désherbage manuel et mise en œuvre d'une couche de paillis (végétaux recyclés).



- **Mutualisation** : Convention de prestation avec Cagnac, Cézac et Saint-Mariens pour le fauchage de sites communautaires.

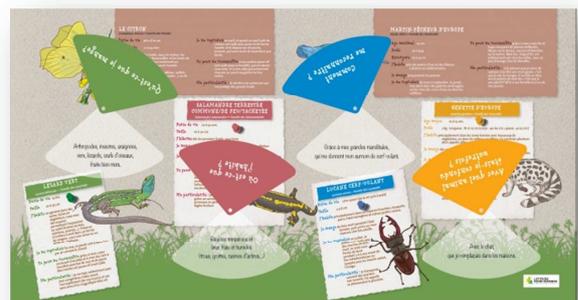
Ne disposant pas du matériel nécessaire, la CCLNG a proposé un conventionnement aux communes suscitées pour mutualiser les moyens. Celles-ci interviennent donc pour le compte de la CCLNG, avec leur matériel adapté pour l'entretien de zones de la ZA du « Pont de Cotet » (Saint-Mariens), de la ZAC (Cagnac) et de l'aire de covoiturage (Cagnac).

LACS DU MOULIN BLANC

- **Tutorat et accompagnement technique dans le cadre d'un projet de « service civique » :**

Les agents des services techniques de la CCLNG, et notamment M. Cédric MARIN, ont accompagné, techniquement, un groupe de 4 jeunes personnes effectuant leur « Service Civique », dans le cadre de leur projet :

- **Construction d'une palissade d'observation des oiseaux** sur le site de la Base de Loisirs des Lacs du Moulin Blanc.
- **Implantation de panneaux informatifs et ludiques** sur la faune et la flore présente sur la Base de Loisirs.



CIAS

En **2016**, le CIAS a mis en place un service « **Petits travaux** ». C'est un agent des services techniques CCLNG qui intervient chez les bénéficiaires de ce service pour effectuer des interventions de petit bricolage (**5** interventions en 2016)

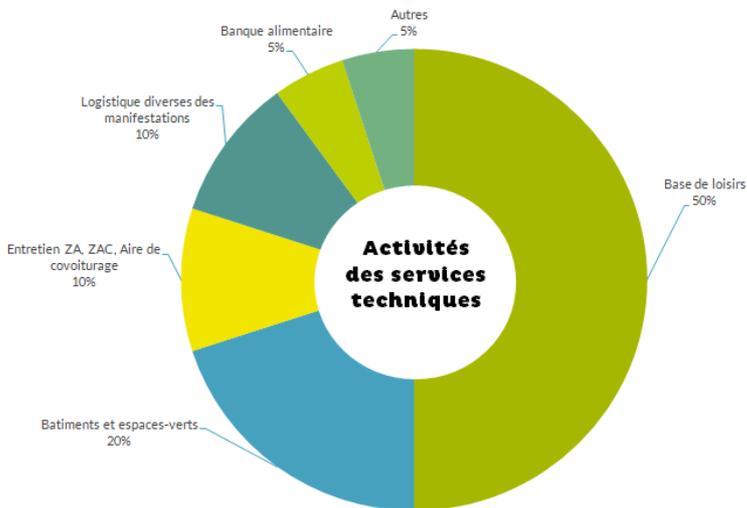
PATRIMOINE

En **2016**, la CCLNG intègre de nouveaux sites à son patrimoine :

- Le **CHAI 2.0** à Marsas
- la **Réserve foncière terrain « Montanari »** à St-Yzan de Soudiac
- Les **Parkings de la gare St-Mariens-St-Yzan** à St-Yzan de Soudiac

ACTIVITES DES SERVICES TECHNIQUES

Répartition des missions des services techniques



SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Contrôles de bon fonctionnement (campagne 2012-2018)

➤ Chiffres clés

561 installations contrôlées sur la commune de Saint-Savin.

2 installations contrôlées (campagne 2015) à Civrac de Blaye.

1 installation contrôlée de la campagne 2014 à Laruscade.

95 Contrôles effectués suite à une cession.

79 Examens de conception et **46** Contrôles de bonne exécution (contrôles neuf et réhabilitation).



MARCHE DE VOIRIE

➤ Maitrise d'ouvrage déléguée et maîtrise d'œuvre de travaux communaux.

66 chantiers de travaux de voirie réalisés pour **10** communes + CCLNG pour un montant total de **623 765** € TTC, soit **➤ 10,70 %** par rapport à 2015.



TOURISME

ACTIVITE GENERALE DE L'OFFICE DE TOURISME

> Chiffres clés

2630 personnes renseignées

10 expositions artistiques, pour une fréquentation d'environ **400** visiteurs pour les expositions.

90 participants aux balades pédestres découverte avec l'association Pétronille dans le cadre des Sorties Grand Public du CD33.

105 enfants ont participé au programme d'ateliers nature, « les Jeudis de la nature », sur la Base de loisirs et le Moulin de Charlot à Marcenais.

2 porteurs de projets hébergement touristique.

EXPOSITIONS

> Accueil de **l'exposition photographique Hugues Vassal**, premier événement du projet de lutte contre les stéréotypes du CIAS, qui a réuni 30 personnes.

> Lancement d'un **concours photo** pour valoriser le territoire.



© Solène VASSAL

COMMUNICATION ET EDITIONS

> Création d'un guide dédié aux sorties et activités nature.

> Professionnalisation de l'outil d'élaboration de lettres d'information.

> **Ouverture d'une Page Facebook**, en commun avec le CIAC, dédié à la mise en valeur des animations/événements.

> Amélioration de la visibilité de l'Office de Tourisme par de nouvelles enseignes sur la façade et abords de la structure d'accueil.



BASE DE LOISIRS DES LACS DU MOULIN BLANC

> Chiffres clés

932 personnes ont participé aux animations proposées durant la saison sur la base de loisirs.

642 personnes renseignées

85 personnes ont participé aux ateliers mis en place par l'OT sur la Base de loisirs.



> Accompagnement de l'association LOU CAN'icross à l'organisation d'un **canicross autour du lac**.

> Accompagnement de 4 jeunes en services civique, avec les agents du service technique pour la **création d'un parcours découverte de la faune et la flore et d'une palissade d'observation des oiseaux**.

> Edition d'un guide spécifique aux animations des lacs du Moulin Blanc.

> Mise en place d'un programme d'animations à destination des enfants.

> Mise en œuvre d'animations thématiques, en partenariat avec l'association Califourchon (4 week-ends).

ACTIONS EN COLLABORATION DES 5 OFFICES DE TOURISME DE LA HAUTE GIRONDE

L'année **2016** a été marquée par la **labellisation de nombreux prestataires de la Haute Gironde « Vignobles et Découverte »** et la mise en œuvre de la **Route du Vin de Bordeaux en Blaye et Bourg**.

Pour le territoire LNG : **8** châteaux labellisés Vignobles et Découverte, **1** chambre d'hôtes, **2** activités de loisirs.

➤ Edition de la carte de la Route du Vin regroupant l'ensemble des prestataires labellisés.

➤ Travail sur l'ouverture du site Internet Bordeaux Wine Trip, piloté par l'Office de Tourisme de Bordeaux, par lequel les routes du vin de la Gironde sont valorisées.



➤ Organisation d'une soirée de lancement de la Route du vin et remise des plaques aux prestataires.
 ➤ Organisation d'un accueil presse de journalistes allemands en collaboration avec Gironde Tourisme.

ACTIONS ENVERS LES PRESTATAIRES

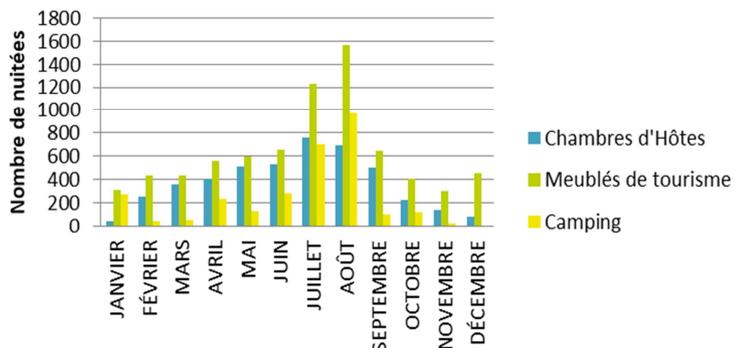
➤ Organisation d'une réunion d'information auprès des prestataires sur l'outil de plateforme de réservation Résadirect, en collaboration avec les 4 OT de Haute Gironde et Gironde Tourisme.
 ➤ **Organisation d'un temps de rencontre des prestataires hébergeurs et acteurs touristiques** pour présenter la saison et favoriser les échanges.

MISE EN APPLICATION DE LA TAXE DE SEJOUR

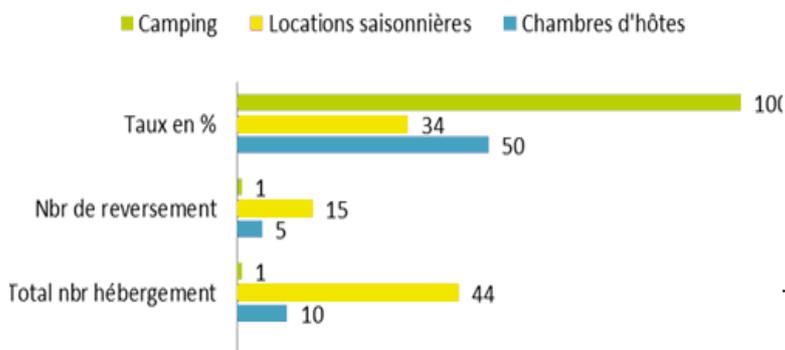
En **2016**, l'application de la **Taxe de séjour** a pris effet au **1^{er} janvier**. Deux périodes de reversements sont programmées : en septembre et en janvier N+1 (pour octobre, novembre, décembre).

➤ **La Taxe de séjour en chiffres**
7956,94€ collectés pour l'ensemble des hébergements
31 meublés de tourisme
9 Chambres d'ôtes
1 camping
13272 nuitées réparties comme suit : **50%** en meublés de tourisme, **30%** en chambres d'hôtes, **20%** en camping.

Nombre de nuitées par mois



Etat des reversements



CULTURE

MISE EN PLACE DE LA POLITIQUE DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION CULTURELLE (CIAC) ENVERS LES ACTEURS CULTURELS LOCAUX

En **2016**, dans le cadre du projet culturel territorial de la CCLNG, le CIAC a mis en place **un dispositif d'accompagnement des acteurs et associations culturelles** sur le périmètre de la Communauté de communes.

- **Création du cadre d'intervention concernant les acteurs culturels locaux** et du règlement d'attribution de subventions aux associations culturelles.
- **Gestion des subventions aux associations culturelles**
- **Aide à l'évènementiel** : aide logistique à l'association Blue Dress Code lors du festival de photographie à Saint Christoly (juillet) et aide au Comité des fêtes de Saugon dans l'organisation de la fête médiévale (août).
- **Aide à la communication** pour les Scènes d'Eté en Gironde à Cubnezais (juin / octobre).

SOUTIEN A L'ENSEIGNEMENT MUSICAL

➤ Chiffres clés

193 bénéficiaires des Chèques Musique (**370€ par jeune du territoire** s'inscrivant dans l'un des 3 écoles de musique du territoire) sur l'année 2015 / 2016 (188 sur l'année 2014 / 2015).

- Participation des trois écoles à la Fête de la Petite Enfance à Saugon (juin).



ANIMATION CULTURELLE

➤ Chiffres clés

270 spectateurs aux **apéros concert** dans le cadre des « Petites scènes », en partenariat avec l'IDDAC, en mars et novembre, sur les communes de Générac et Saint Savin.

230 participants au festival **Péripécirque**, organisé en partenariat avec le Champ de Foire, proposant deux représentations du spectacle GASPARD de la Compagnie « Toi d'abord » à Saint Mariens, ouvertes aux ALSH et au grand public.

400 personnes ont participé à la **Nuit des Etoiles** à Saint Vivien de Blaye.

300 personnes ont participé au **Cinéma de plein air** à Marsas, dans le cadre de festival Cinésites.

60 personnes ont participé à la présentation **Conte Randonnée**, organisé en partenariat avec Préface dans le cadre de « Partir en livres » sur la Base de loisirs des Lacs du Moulin Blanc.



LECTURE PUBLIQUE – ANIMATION DU RESEAU DES BIBLIOTHEQUES

- **Mutualisation de l'animation culturelle** par l'organisation d'animations communes autour d'une thématique :

☞ en **2016**, le réseau des bibliothèques a organisé, de mai à octobre, une **saison culturelle « Conte et magie »**. Au programme : création et représentation d'un spectacle itinérant de marionnettes **par les bibliothèques** et organisation d'une journée avec ateliers, spectacle, conte et magie en clôture de saison (**450 personnes**).

☞ **Livres en Citadelle**: 3 accueils auteurs en décembre (**45** participants).

☞ **Ateliers philos**: 2 gouters philo pour les enfants (8-12 ans), une rencontre parents / enfants autour de la philosophie (**60** participants), un atelier philo au collège de Saint Yzan de Soudiac (**30** collégiens).



➤ **Organisation des ateliers de lecture publique**: échanges de savoirs et d'informations, suivi des projets et actions du réseau.

➤ **Gestion et mutualisation du fonds intercommunal**: acquisition de **240** ouvrages répartis dans les 6 bibliothèques et création d'un moyen d'animation collectif à destination des enfants fréquentant chaque bibliothèque.

➤ **Formation**: organisation d'une formation de perfectionnement sur le logiciel de gestion des bibliothèques.

En **2016**, une **nouvelle médiathèque** à **Saint Mariens**, ouverte au mois de décembre, **a intégré le réseau intercommunal des bibliothèques**.

MEDIATION - EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (EAC)

Dans son nouveau projet culturel, la Communauté de Communes souhaite rendre davantage accessible la culture en suscitant, notamment, l'intérêt des enfants à la découverte, dès le plus jeune âge.

Ainsi le CIAC a engagé des actions de **médiation culturelle** envers le jeune public :

➤ **Projet EAU PITAL** : dans le cadre de l'exposition, d'un collectif d'artistes plasticiens, accueillie en octobre 2016 à l'Office de Tourisme, organisation d'ateliers de sensibilisation à l'art contemporain, à l'attention de **50** collégiens et **50** enfants des ALSH.

➤ **Balkan Kartet** à l'école de Générac : dans le cadre des P'tites scènes de l'IDDAC, la formation est intervenue auprès de **4** classes de cette commune.



En **2016**, suite au rapprochement avec le CLAP - Champ de Foire à Saint André de Cubzac, le CIAC a rejoint le **dispositif d'Education Artistique et Culturelle « Tout un Cirque »**.



➤ **Coordination logistique et administrative de trois classes**, lors de l'année scolaire 2015-2016, situées sur le périmètre intercommunal (deux classes de l'école Elémentaire Public de CEZAC et une classe de l'EPU du commandant Cousteau de CUBNEZAIS).

➤ **Réflexion sur le projet COTEAC (Contrat de Coopération Territoriale d'Education Artistique et Culturelle)** avec la mairie de Saint André de Cubzac, la DRAC, l'Education Nationale, l'IDDAC et le Conseil Départemental de la Gironde, qui a abouti à la **rédaction**, de mai à novembre, **du projet de convention** avec la mairie de Saint André de Cubzac, (objectifs partagés, cadre principal, volonté politique, périmètre d'intervention).

ENFANCE JEUNESSE SPORTS

MAISON DE LA PETITE ENFANCE

> Chiffres clés

- 224** jours d'ouverture, soit 2464 heures.
- 63** enfants accueillis dont 4 suivis par la PMI et 1 enfant en placement familial.
- 43 288** heures de présence soit **71,80%**
- 78,54%** de taux d'occupation réel (84,44 % facturé).
- 26** enfants ayant une tarification inférieure à 1€.
- 1** enfant bénéficiaire de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé.

- > Mise en place d'une conférence inter-service Petite Enfance dans le cadre du « projet de lutte contre les stéréotypes » en direction des parents et des assistantes maternelles.
- > Réalisation d'un projet autour de la semaine du goût avec la visite de l'atelier d'un boulanger.
- > Mise en place de réunions de concertation autour de l'accueil d'un enfant porteur de handicap.
- > Accueil d'un atelier d'arts plastiques animé par une maman sur la base du bénévolat.
- > Accueil des parents lors de la réunion de rentrée, les fêtes de Noël et de fin d'année (20 familles en moyenne).

HALTE GARDERIE ITINERANTE

> Chiffres clés

- 192** jours d'ouverture, soit 1536 heures
- 77** enfants inscrits
- 11828** heures de présence soit **5,30%**
- 77,63%** de taux d'occupation réel (88,78 % facturé)
- 52** enfants ayant une tarification inférieure à 1€ (46 en 2015)

- > Mise en place de quatre actions dans le cadre du « projet de lutte contre les stéréotypes », durant les vacances scolaires, en collaboration avec le Relais d'Assistants Maternelles (RAM) et l'ALSH maternel.
- > Collaboration avec le RAM dans l'organisation de deux sorties cinéma proposées aux familles et aux assistantes maternelles.
- > Organisation, en collaboration avec le RAM, d'une journée de fête de fin d'année, autour d'un grand jeu et d'un pique-nique partagé.

- > Intervention d'un ludothécaire une fois par mois en direction des enfants et des familles.

- > Mise en place d'une conférence inter service Petite Enfance dans le cadre du « projet de lutte contre les stéréotypes » en direction des parents et des assistantes maternelles.



RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

> Chiffres clés

- 170** jours d'ouverture
- 1296** nombre de contacts **4,3%** dont 199 assistantes maternelles et 191 familles différentes.
- 55** assistantes maternelles différentes ayant participé aux animations dont 29 de manière régulière (3 à 4 fois/mois).

- > Mise en place de temps d'animation 'ludothèque' avec 4 interventions mensuelles / 4 mois ainsi qu'un temps d'animation lors de la fête de fin d'année RAM/HGI.
- > Mise en place de quatre actions en collaboration avec le l'ALSH maternel dans le cadre du « projet de lutte contre les stéréotypes » durant les vacances scolaires.
- > Mise en place d'une conférence inter service Petite Enfance dans le cadre du « projet de lutte contre les stéréotypes » en direction des parents et des assistantes maternelles.



JOURNEE DE LA PETITE ENFANCE

Journée festive à destination des enfants du territoire âgés de 0 à 6 ans et, par extension, de leurs familles, le samedi 4 juin 2016 à SAUGON

Nombre de familles participantes

119 enfants **71** familles

Origine géographique des participants

52 CCLNG **9** Haute Gironde **8** Autres

PROJET MICRO-CRECHE

Suite aux résultats de l'étude participative en partenariat avec l'Observatoire Girondin Interinstitutionnel de l'Accueil de la Petite Enfance (OGIAPE) sur les besoins d'accueil collectif des enfants de 0-3 ans. La création d'un établissement d'accueil du jeune enfant proche de la gare, située à St Yzan de Soudiac, permettrait d'avoir comme projet de faciliter le retour à l'emploi vers la métropole bordelaise et de proposer des places complémentaires à celles déjà existantes. **Le potentiel d'enfants est suffisant pour envisager une création et l'attractivité dépasserait la commune d'implantation.**

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

► Chiffres clés

97 jours d'ouverture Saint-Yzan-de-Soudiac et Saint-Christoly-de-Blaye / **43** à Marcenais

382 familles inscrites **↘5,44%** représentant **553** enfants **↘9,78%**

10209 journées enfants **↘6,77%** réparties comme suit :

- Saint-Yzan-de-Soudiac : **4654** ;
- Saint-Christoly-de-Blaye : **3986** ;
- Marcenais : **1569**.

► Développement des actions inter structures durant chacune des périodes de vacances scolaires.

► Mise en route de la

labellisation « *Ici et Ensemble* » : Ce projet a pour objectif une labélisation des trois ALSH, sur la CCLNG, pour lutter contre les discriminations.

► Projet « boîte à lire » finalisé sur l'ALSH de Saint Yzan de Soudiac.



FORUM JOB d'ETE ET DE L'APPRENTISSAGE

Ce Forum a pour but de permettre aux jeunes âgés de plus de 16 ans d'accéder sur un même lieu à des offres d'emploi, à des rencontres avec des employeurs, à des informations sur les formations, etc. Il se déroule tous les ans sur un territoire différent. Celui-ci s'est déroulé le samedi 2 avril 2016 à Tauriac.



► Chiffres clés

546 personnes accueillies dont 334 jeunes et **74** jeunes issus de la CDC.

52% du public est représenté par des filles dont la moyenne d'âge était de 18,6 ans.

Le public reçu en 2016 est moins qualifié qu'en 2015 (34% de Bac et plus en 2015 contre seulement 29% en 2016).

ECOLES DE FOOTBALL

► Chiffres clés

17 séances de perfectionnement le mercredi après-midi de janvier à juin pour les deux écoles de football (catégorie U12 U13)

10 séances de perfectionnement d'octobre à décembre (U10 U11)

72 enfants ont participé aux stages de football dont :

- **38** enfants / 5 éducateurs en juillet ;
- **34** enfants / 4 éducateurs à la Toussaint.

► Temps de formation (5) pour les éducateurs (24 éducateurs différents sur un total de 38).

► **SKODA CUP** (cat. U11), les 26 et 27 mars 2016 : présence de **16** équipes issues de **9** départements différents (80 enfants et 14 éducateurs hébergés dans les familles des adhérents des deux écoles de football).



► **Football féminin** : organisation d'une journée porte ouverte en juin et création d'une école de football féminine soit 2 équipes U14 et 1 équipe U17 en compétition et 57 licenciées de U12 à U18.

L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE ET LA POLITIQUE JEUNESSE

Un Espace de Vie Sociale est un lieu équipé pour l'animation de la vie locale. Son projet social prévoit des actions permettant le renforcement des liens sociaux et familiaux, la coordination des initiatives ainsi que le lien intergénérationnel. La CCLNG souhaite coordonner les associations volontaires EVS afin de structurer et développer les initiatives en termes de projet en direction de la jeunesse (12/17ans) du territoire.

PROJET EDUCATIF

Le **projet éducatif définit les orientations et les actions menées par le service Petite Enfance** (Lieu Multi-Accueil, Halte-Garderie Itinérante, RAM) pour **assurer un accueil et un accompagnement de qualité des familles.**

Il s'appuie sur les **valeurs éducatives de la Communauté de communes**, partagé par les professionnels de la Petite Enfance.

C'est un outil essentiel et une référence dans le travail d'accueillant. Il sert de base de travail et de référence pour les professionnels œuvrant au sein des structures.

C'est un **outil qui permet à chacun de travailler et d'adopter une attitude cohérente avec les autres membres de l'équipe dans l'intérêt des enfants et des parents du territoire.**

Y sont rappelées les missions des services Petite Enfance de la CCLNG :

- Favoriser le développement harmonieux de l'enfant en étant attentif à l'individu et au groupe ;
- Veiller au respect des familles dans leur différence et leur singularité ;
- Accompagner les parents dans leur fonction parentale.

Toutes les structures du service Petite Enfance mettent en place des outils différents pour mener à bien ces missions. Pour ce faire, chacune d'entre elle a élaboré un projet pédagogique qui définit les modalités de l'accueil de l'enfant et de la famille, la place et le rôle de chacun en fonction de sa spécificité.

Si les moyens sont différents d'un service à l'autre, les valeurs et les orientations éducatives s'appuient sur un socle commun : le projet éducatif du service Petite Enfance.

Celui-ci se définit sous 4 axes :

- l'accompagnement individualisé des familles
- l'intérêt de l'enfant au centre des actions
- la formation et l'implication des professionnels de la Petite Enfance au service de l'accueil des enfants et des familles
- l'accompagnement à la professionnalisation des professionnels de l'accueil individuel